

## Rapport financier intermédiaire (non audité)

pour la période close le 30 juin 2025

### États de la situation financière (non audité) (en milliers de dollars, sauf les montants par part)

Aux 30 juin 2025 et 31 décembre 2024 (note 1)

	30 juin 2025	31 décembre 2024
<b>Actif</b>		
<b>Actif courant</b>		
Placements (actifs financiers non dérivés) † (notes 2 et 3)	5 995 392	4 711 809
Trésorerie, y compris les avoirs en devises, à la juste valeur	114 657	36 629
Marge	7 249	5 847
Espèces reçues en garantie pour prêt de titres (note 2k)	784 092	464 936
Intérêts à recevoir	43 686	38 082
Montant à recevoir à la vente de titres en portefeuille	14 251	—
Montant à recevoir à l'émission de parts	3 652	552
Autres montants à recevoir	12	15
Actifs dérivés	4 121	8 032
<b>Total de l'actif</b>	<b>6 967 112</b>	<b>5 265 902</b>
<b>Passif</b>		
<b>Passif courant</b>		
Obligation de remboursement des espèces reçues en garantie pour prêt de titres (note 2k)	784 092	464 936
Montant à payer à l'acquisition de titres en portefeuille	32 541	—
Montant à payer au rachat de parts	1 121	1 898
Distributions à verser aux porteurs de parts rachetables	199	—
Passifs dérivés	4 346	14 598
<b>Total du passif</b>	<b>822 299</b>	<b>481 432</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 5)</b>	<b>6 144 813</b>	<b>4 784 470</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie</b>		
Catégorie A	180 074	194 186
Catégorie privilégiée	506 236	529 251
Catégorie F	11 029	11 555
Catégorie Plus-F	50 514	52 355
Catégorie O	5 396 960	3 997 123
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (\$)</b> (note 5)		
Catégorie A	12,67	12,73
Catégorie privilégiée	10,25	10,30
Catégorie F	8,35	8,39
Catégorie Plus-F	8,36	8,40
Catégorie O	9,50	9,55

### † Prêt de titres

Les tableaux ci-après indiquent que le Fonds avait des actifs qui faisaient l'objet d'opérations de prêt de titres en cours aux 30 juin 2025 et 31 décembre 2024.

	Valeur globale des titres prêtés (en milliers de dollars)	Valeur globale de la garantie donnée (en milliers de dollars)
30 juin 2025	1 283 274	1 326 215
31 décembre 2024	773 171	798 590
<b>Type de garantie*</b> (en milliers de dollars)		
	i	ii
30 juin 2025	784 092	542 123
31 décembre 2024	464 936	333 654

\* Les définitions se trouvent à la note 2k.

### Organisation du Fonds (note 1)

Le Fonds a été créé le 31 décembre 1987 (*la date de création*).

	Date de début des activités
Catégorie A	31 décembre 1987
Catégorie privilégiée	15 octobre 2007
Catégorie F	6 juillet 2020
Catégorie Plus-F	6 juillet 2020
Catégorie O	7 janvier 2010

# Fonds canadien d'obligations CIBC

## États du résultat global (non audité) (en milliers de dollars, sauf les montants par part et le nombre moyen de parts)

Pour les périodes closes les 30 juin 2025 et 2024 (note 1)

	30 juin 2025	30 juin 2024
<b>Profit net (perte nette) sur instruments financiers</b>		
Intérêts aux fins de distribution	117 736	91 898
Profit (perte) sur dérivés	1 216	1 971
Autres variations de la juste valeur des placements et des dérivés		
Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	4 238	(27 017)
Profit net (perte nette) réalisé(e) de change (notes 2f et g)	1 034	(12 711)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	(33 803)	(41 034)
<b>Profit net (perte nette) sur instruments financiers</b>	<b>90 421</b>	<b>13 107</b>
<b>Autres produits</b>		
Profit (perte) de change sur la trésorerie	(262)	94
Revenu tiré du prêt de titres ±	615	445
<b>Total des autres produits</b>	<b>353</b>	<b>539</b>
<b>Charges (note 6)</b>		
Frais de gestion ±	3 300	3 400
Frais d'administration fixes ±±	197	209
Honoraires versés aux membres du comité d'examen indépendant	1	3
Coûts de transaction	50	41
Retenues d'impôt (note 7)	—	18
<b>Total des charges avant les renonciations/prises en charge</b>	<b>3 548</b>	<b>3 671</b>
Renonciations/prises en charge par le gestionnaire	(785)	(780)
<b>Total des charges après les renonciations/prises en charge</b>	<b>2 763</b>	<b>2 891</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)</b>	<b>88 011</b>	<b>10 755</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie (à l'exclusion des distributions)</b>		
Catégorie A	1 851	(733)
Catégorie privilégiée	6 679	(151)
Catégorie F	151	12
Catégorie Plus-F	770	86
Catégorie O	78 560	11 541
<b>Nombre moyen de parts en circulation pour la période, par catégorie (en milliers)</b>		
Catégorie A	14 655	16 766
Catégorie privilégiée	50 251	51 289
Catégorie F	1 348	1 366
Catégorie Plus-F	6 077	5 749
Catégorie O	528 035	373 719
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (à l'exclusion des distributions) (\$)</b>		
Catégorie A	0,12	(0,06)
Catégorie privilégiée	0,14	—
Catégorie F	0,12	—
Catégorie Plus-F	0,13	0,01
Catégorie O	0,15	0,03

### ± Revenu tiré du prêt de titres (note 2k)

	30 juin 2025		30 juin 2024	
	(en milliers de dollars)	% du revenu brut tiré du prêt de titres	(en milliers de dollars)	% du revenu brut tiré du prêt de titres
Revenu brut tiré du prêt de titres	8 983	100,0	14 133	100,0
Intérêts versés sur la garantie	(8 159)	(90,9)	(13 549)	(96,0)
Retenues d'impôt	(4)	—	(7)	—
Rémunération des placeurs pour compte – Bank of New York Mellon Corp. (The)	(205)	(2,3)	(132)	(0,9)
<b>Revenu tiré du prêt de titres</b>	<b>615</b>	<b>6,8</b>	<b>445</b>	<b>3,1</b>

### ± Taux maximums annuels des frais de gestion facturables (note 6)

Catégorie	Frais
Catégorie A	1,00 %
Catégorie privilégiée	0,75 %
Catégorie F	0,50 %
Catégorie Plus-F	0,40 %
Catégorie O	0,00 %

### ±± Frais d'administration fixes (note 6)

Catégorie	Frais
Catégorie A	0,10 %
Catégorie privilégiée	0,03 %
Catégorie F	0,03 %
Catégorie Plus-F	0,03 %
Catégorie O	s. o.

### Fournisseur de services (note 9)

Les montants versés par le Fonds (incluant toutes les taxes applicables) à Compagnie Trust CIBC Mellon au titre des services de prêt de titres pour les périodes closes les 30 juin 2025 et 2024 étaient les suivants :

	2025	2024
(en milliers de dollars)	205	148

*Fonds canadien d'obligations CIBC*

**États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)  
(en milliers de dollars)**

Pour les périodes closes les 30 juin 2025 et 2024 (note 1)

	Parts de catégorie A		Parts de catégorie privilégiée		Parts de catégorie F		Parts de catégorie Plus-F	
	30 juin 2025	30 juin 2024	30 juin 2025	30 juin 2024	30 juin 2025	30 juin 2024	30 juin 2025	30 juin 2024
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)</b>	<b>1 851</b>	<b>(733)</b>	<b>6 679</b>	<b>(151)</b>	<b>151</b>	<b>12</b>	<b>770</b>	<b>86</b>
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡								
Du revenu de placement net	(2 660)	(3 345)	(9 114)	(9 972)	(209)	(227)	(1 008)	(1 010)
<b>Total des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>(2 660)</b>	<b>(3 345)</b>	<b>(9 114)</b>	<b>(9 972)</b>	<b>(209)</b>	<b>(227)</b>	<b>(1 008)</b>	<b>(1 010)</b>
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu à l'émission de parts	16 158	31 150	40 165	59 870	968	1 480	2 962	4 532
Montant reçu au réinvestissement des distributions	2 635	3 314	8 623	9 474	186	202	813	835
Montant payé au rachat de parts	(32 096)	(36 441)	(69 368)	(62 564)	(1 622)	(1 419)	(5 378)	(5 041)
<b>Total des transactions sur parts rachetables</b>	<b>(13 303)</b>	<b>(1 977)</b>	<b>(20 580)</b>	<b>6 780</b>	<b>(468)</b>	<b>263</b>	<b>(1 603)</b>	<b>326</b>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(14 112)	(6 055)	(23 015)	(3 343)	(526)	48	(1 841)	(598)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	194 186	211 158	529 251	517 953	11 555	11 149	52 355	47 741
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	180 074	205 103	506 236	514 610	11 029	11 197	50 514	47 143
<b>Parts rachetables émises et en circulation (en milliers) (note 5)</b>								
Aux 30 juin 2025 et 2024								
Solde au début de la période	15 258	16 695	51 394	50 612	1 377	1 337	6 234	5 720
Parts rachetables émises	1 267	2 516	3 895	5 973	115	181	352	556
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	206	269	834	949	22	25	96	103
<b>Total des parts rachetables émises</b>	<b>16 731</b>	<b>19 480</b>	<b>56 123</b>	<b>57 534</b>	<b>1 514</b>	<b>1 543</b>	<b>6 682</b>	<b>6 379</b>
Parts rachetables rachetées	(2 520)	(2 945)	(6 737)	(6 252)	(194)	(174)	(639)	(618)
Solde à la fin de la période	14 211	16 535	49 386	51 282	1 320	1 369	6 043	5 761
<b>Parts de catégorie O</b>								
	30 juin 2025	30 juin 2024						
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)</b>	<b>78 560</b>	<b>11 541</b>						
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡								
Du revenu de placement net	(108 509)	(78 339)						
<b>Total des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>(108 509)</b>	<b>(78 339)</b>						
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu à l'émission de parts	1 609 796	313 691						
Montant reçu au réinvestissement des distributions	107 954	77 835						
Montant payé au rachat de parts	(287 964)	(239 707)						
<b>Total des transactions sur parts rachetables</b>	<b>1 429 786</b>	<b>151 819</b>						
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 399 837	85 021						
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	3 997 123	3 493 776						
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	5 396 960	3 578 797						
<b>Parts rachetables émises et en circulation (en milliers) (note 5)</b>								
Aux 30 juin 2025 et 2024								
Solde au début de la période	418 597	368 211						
Parts rachetables émises	168 135	33 842						
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	11 264	8 410						
<b>Total des parts rachetables émises</b>	<b>597 996</b>	<b>410 463</b>						
Parts rachetables rachetées	(30 077)	(25 754)						
Solde à la fin de la période	567 919	384 709						

**‡ Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital (note 7)**

En décembre 2024, le Fonds disposait des pertes en capital nettes et des pertes autres qu'en capital suivantes (en milliers de dollars) pouvant être reportées en avant aux fins de l'impôt :

Total des pertes en capital nettes	Total des pertes autres qu'en capital venant à échéance de 2034 à 2044
184 012	—

**Tableaux des flux de trésorerie (non audité)**  
**(en milliers de dollars)**

Pour les périodes closes les 30 juin 2025 et 2024 (note 1)

	30 juin 2025	30 juin 2024
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation (à l'exclusion des distributions)	88 011	10 755
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie	262	(94)
(Profit net) perte nette réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	(4 238)	27 017
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	33 803	41 034
Achat de placements	(12 877 621)	(4 551 195)
Produits de la vente de placements	12 555 984	4 421 780
Marge	(1 402)	(980)
Intérêts à recevoir	(5 604)	(5 256)
Autres montants à recevoir	3	—
Autres charges à payer et autres passifs	—	(1)
<b>Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>(210 802)</b>	<b>(56 940)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Montant reçu à l'émission de parts	687 387	411 378
Montant payé au rachat de parts	(397 205)	(345 731)
Distributions versées aux porteurs de parts	(1 090)	(1 233)
<b>Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>289 092</b>	<b>64 414</b>
Augmentation (diminution) de la trésorerie pendant la période	78 290	7 474
Perte (profit) de change sur la trésorerie	(262)	94
Trésorerie (découvert bancaire) au début de la période	36 629	2 885
Trésorerie (découvert bancaire) à la fin de la période	114 657	10 453
Intérêts reçus	112 132	86 642

# Fonds canadien d'obligations CIBC

## Inventaire du portefeuille (non audité) Au 30 juin 2025

Titre				Nombre de parts	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
<b>FONDS D'INVESTISSEMENT D'OBLIGATIONS CANADIENNES</b>							
ACM Commercial Mortgage Fund				629 280	69 170	70 520	
<b>TOTAL DES FONDS D'INVESTISSEMENT D'OBLIGATIONS CANADIENNES</b>							
TOTAL DES FONDS D'INVESTISSEMENT					<b>69 170</b>	<b>70 520</b>	<b>1,2 %</b>
Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
<b>OBLIGATIONS CANADIENNES</b>							
<b>Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada</b>							
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	1,25 %	2026/06/15		10 000 000	9 853	9 874	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	1,10 %	2026/12/15		75 135 000	73 062	73 521	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	3,60 %	2027/12/15		10 300 000	10 534	10 524	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	4,25 %	2028/12/15		19 995 000	21 032	20 967	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	3,70 %	2029/06/15		10 000 000	10 325	10 319	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	2,10 %	2029/09/15		3 335 000	3 214	3 233	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	2,90 %	2029/12/15		5 500 000	5 471	5 499	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	1,75 %	2030/06/15		40 145 000	37 778	37 891	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	2,85 %	2030/06/15	série 126	79 700 000	79 212	79 231	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	1,10 %	2031/03/15		25 505 000	22 327	22 882	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	1,60 %	2031/12/15	série 101	20 000 000	17 950	18 159	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	2,45 %	2031/12/15		9 852 000	9 324	9 430	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	3,65 %	2033/06/15		26 920 000	27 384	27 382	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	4,15 %	2033/06/15		18 810 000	19 692	19 784	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	4,25 %	2034/03/15		30 560 000	32 193	32 305	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	3,50 %	2034/12/15		36 470 000	36 216	36 297	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	3,60 %	2035/09/15		18 135 000	18 084	18 102	
Société canadienne des postes	4,36 %	2040/07/16	série 1	6 366 000	8 305	6 490	
CPPIB Capital Inc.	3,25 %	2028/03/08		2 485 000	2 507	2 514	
CPPIB Capital Inc.	3,00 %	2028/06/15		7 000 000	6 987	7 037	
CPPIB Capital Inc.	1,95 %	2029/09/30		995 000	947	955	
CPPIB Capital Inc.	3,95 %	2032/06/02		1 040 000	1 074	1 075	
CPPIB Capital Inc.	4,30 %	2034/06/02		5 605 000	5 829	5 846	
Gouvernement du Canada	1,00 %	2026/09/01		15 000 000	14 697	14 726	
Gouvernement du Canada	3,25 %	2026/11/01		15 000 000	15 167	15 127	
Gouvernement du Canada	3,00 %	2027/02/01		40 735 000	41 065	40 988	
Gouvernement du Canada	1,25 %	2027/03/01		89 575 000	87 315	87 627	
Gouvernement du Canada	2,75 %	2027/05/01		75 000 000	75 210	75 211	
Gouvernement du Canada	2,75 %	2027/09/01		40 000 000	40 171	40 109	
Gouvernement du Canada	3,50 %	2028/03/01		10 785 000	11 034	11 018	
Gouvernement du Canada	3,25 %	2028/09/01		23 785 000	24 166	24 181	
Gouvernement du Canada	4,00 %	2029/03/01		41 410 000	43 384	43 214	
Gouvernement du Canada	3,50 %	2029/09/01		30 560 000	31 445	31 416	
Gouvernement du Canada	2,75 %	2030/03/01		49 140 000	48 840	48 976	
Gouvernement du Canada	1,25 %	2030/06/01		14 285 000	13 172	13 239	
Gouvernement du Canada	0,50 %	2030/12/01		30 075 000	26 412	26 465	
Gouvernement du Canada	1,50 %	2031/06/01		1 240 000	1 139	1 142	
Gouvernement du Canada	1,50 %	2031/12/01		316 000	284	288	
Gouvernement du Canada	2,00 %	2032/06/01		11 490 000	10 644	10 728	
Gouvernement du Canada	2,50 %	2032/12/01		3 058 000	2 953	2 936	
Gouvernement du Canada	2,75 %	2033/06/01		26 755 000	25 870	26 018	
Gouvernement du Canada	5,75 %	2033/06/01		5 000 000	5 957	5 899	
Gouvernement du Canada	3,50 %	2034/03/01		5 000 000	5 136	5 114	
Gouvernement du Canada	3,00 %	2034/06/01		11 345 000	11 145	11 154	
Gouvernement du Canada	3,25 %	2034/12/01		93 502 000	93 037	93 494	
Gouvernement du Canada	3,25 %	2035/06/01		63 330 000	63 779	63 167	
Gouvernement du Canada	5,00 %	2037/06/01		13 365 000	15 636	15 503	
Gouvernement du Canada	4,00 %	2041/06/01		21 940 000	23 882	23 392	
Gouvernement du Canada	3,50 %	2045/12/01		5 980 000	6 187	5 977	
Gouvernement du Canada	2,75 %	2048/12/01		12 800 000	11 479	11 184	
Gouvernement du Canada	2,00 %	2051/12/01		38 825 000	29 689	28 396	
Gouvernement du Canada	1,75 %	2053/12/01		136 495 000	95 053	92 393	
Gouvernement du Canada	2,75 %	2055/12/01		195 715 000	167 418	166 307	
Gouvernement du Canada	2,75 %	2064/12/01		10 000 000	9 403	8 356	
			série A, fonds d'amortissement, rachetable	1 061 924	1 005	986	
Maritime Link Financing Trust	3,50 %	2052/12/01		1 335 000	1 276	1 290	
PSP Capital Inc.	1,50 %	2028/03/15		1 250 000	1 284	1 287	
PSP Capital Inc.	3,75 %	2029/06/15		6 150 000	5 826	5 893	
PSP Capital Inc.	2,05 %	2030/01/15	série 12	1 440 000	1 362	1 372	
PSP Capital Inc.	2,60 %	2032/03/01		1 405 000	1 456	1 457	
Royal Office Finance L.P.	4,15 %	2033/06/01		1 298 196	1 397	1 403	
				1 523 675	1 516 750	24,7 %	
<sup>2</sup> Obligations émises et garanties par les gouvernements provinciaux (note 10)							
55 School Board Trust	5,90 %	2033/06/02	série A, rachetable	7 225 000	8 280	8 234	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# Fonds canadien d'obligations CIBC

## Inventaire du portefeuille (non audité) Au 30 juin 2025 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
CDP Financière inc.	3,95 %	2029/09/01		2 195 000	2 270	2 274	
First Nations Finance Authority	3,05 %	2028/06/01	série 2017-1	725 000	726	729	
First Nations Finance Authority	2,85 %	2032/06/01		605 000	576	580	
First Nations Finance Authority	4,10 %	2034/06/01	série 2017-1	1 490 000	1 517	1 518	
Hydro-Québec	3,55 %	2032/09/01		9 535 000	9 532	9 569	
Hydro-Québec	6,50 %	2035/02/15	série 19	8 705 000	10 609	10 509	
Hydro-Québec	5,00 %	2045/02/15	série JM	2 885 000	3 158	3 079	
Hydro-Québec	5,00 %	2050/02/15	série JN	2 600 000	2 895	2 799	
Hydro-Québec	4,00 %	2055/02/15		2 595 000	2 486	2 397	
Hydro-Québec	4,00 %	2065/02/15		2 750 000	2 509	2 531	
Labrador-Island Link Funding Trust	3,86 %	2045/12/01	série B, rachetable	2 801 000	3 432	2 610	
Labrador-Island Link Funding Trust	3,85 %	2053/12/01	série C, rachetable	2 255 000	2 154	2 061	
Muskrat Falls / Labrador Transmission Assets Funding Trust	3,63 %	2029/06/01	série A, rachetable coupon à taux croissant, fonds d'amortissement, rachetable	500 000	513	513	
New Brunswick F-M Project Co. Inc.	6,47 %	2027/11/30		6 670 520	7 478	6 948	
Newfoundland & Labrador Hydro	6,65 %	2031/08/27	série AB	1 355 000	1 606	1 595	
Newfoundland & Labrador Hydro	3,60 %	2045/12/01		1 995 000	1 752	1 704	
Ontario Power Generation Inc.	4,83 %	2034/06/28	rachetable	5 190 000	5 469	5 444	
Ontario Power Generation Inc.	4,32 %	2035/03/13	rachetable	7 820 000	7 829	7 847	
Ontario Power Generation Inc.	3,84 %	2048/06/28	rachetable	1 310 000	1 164	1 133	
Ontario Power Generation Inc.	4,25 %	2049/01/18	rachetable	1 495 000	1 414	1 375	
Ontario Power Generation Inc.	3,65 %	2050/09/13	série 5, rachetable	1 360 000	1 198	1 128	
Ontario Power Generation Inc.	2,95 %	2051/02/21	rachetable	565 000	419	411	
Ontario Power Generation Inc.	4,99 %	2054/06/28	rachetable	1 605 000	1 701	1 649	
Ontario Power Generation Inc.	4,87 %	2055/03/13	rachetable	2 260 000	2 260	2 277	
Ontario School Boards Financing Corp.	6,55 %	2026/10/19		58 143	60	60	
Ontario School Boards Financing Corp.	5,90 %	2027/10/11	série 02A2, fonds d'amortissement, rachetable	509 371	528	528	
Ontario School Boards Financing Corp.	5,80 %	2028/11/07	série 03A2, fonds d'amortissement, rachetable	200 239	210	210	
Ontario School Boards Financing Corp.	5,48 %	2029/11/26		214 199	224	223	
Ontario School Boards Financing Corp.	5,48 %	2029/11/26	fonds d'amortissement	3 963 150	4 469	4 172	
Ontario School Boards Financing Corp.	4,79 %	2030/08/08	série 05A1, fonds d'amortissement, rachetable	227 955	236	237	
Ontario School Boards Financing Corp.	5,07 %	2031/04/18	rachetable	850 432	894	894	
Ontario School Boards Financing Corp.	5,38 %	2032/06/25	fonds d'amortissement, rachetable	19 004	20	20	
Ontario Teachers' Finance Trust	1,10 %	2027/10/19		6 351 000	6 246	6 112	
Ontario Teachers' Finance Trust	4,15 %	2029/11/01		870 000	907	907	
Province d'Alberta	2,05 %	2030/06/01		20 080 000	19 782	19 167	
Province d'Alberta	1,65 %	2031/06/01		17 606 000	16 657	16 132	
Province d'Alberta	4,15 %	2033/06/01		20 648 000	21 197	21 479	
Province d'Alberta	3,90 %	2033/12/01		20 121 000	20 259	20 504	
Province d'Alberta	4,50 %	2040/12/01		9 738 000	12 684	9 969	
Province d'Alberta	3,45 %	2043/12/01		16 743 000	17 070	14 747	
Province d'Alberta	3,30 %	2046/12/01		19 174 000	19 614	16 113	
Province d'Alberta	3,05 %	2048/12/01		23 008 000	20 938	18 276	
Province d'Alberta	3,10 %	2050/06/01		30 942 000	28 871	24 592	
Province d'Alberta	2,95 %	2052/06/01		3 655 000	2 783	2 797	
Province d'Alberta	4,45 %	2054/12/01		28 720 000	29 333	28 728	
Province de la Colombie-Britannique	4,00 %	2035/06/18		18 145 000	18 192	18 325	
Province de la Colombie-Britannique	4,95 %	2040/06/18		17 874 000	22 895	19 192	
Province de la Colombie-Britannique	2,80 %	2048/06/18	série BCCD-35	28 286 000	24 990	21 527	
Province de la Colombie-Britannique	2,95 %	2050/06/18		10 241 000	9 140	7 903	
Province de la Colombie-Britannique	2,75 %	2052/06/18		7 897 000	5 989	5 795	
Province de la Colombie-Britannique	4,25 %	2053/12/18		5 615 000	5 645	5 427	
Province de la Colombie-Britannique	4,45 %	2055/12/18		19 630 000	19 892	19 653	
Province du Manitoba	6,30 %	2032/07/26	coupon à taux croissant	1 250 000	1 461	1 465	
Province du Manitoba	3,80 %	2033/06/02		6 015 000	6 107	6 093	
Province du Manitoba	4,25 %	2034/06/02		3 015 000	3 143	3 124	
Province du Manitoba	3,70 %	2035/06/02		9 222 000	9 018	9 063	
Province du Manitoba	4,60 %	2038/03/05		17 605 000	21 929	18 287	
Province du Manitoba	4,05 %	2045/09/05		9 700 000	9 358	9 084	
Province du Manitoba	3,40 %	2048/09/05		6 245 000	5 409	5 213	
Province du Manitoba	2,05 %	2052/09/05		11 229 000	8 827	6 878	
Province du Manitoba	3,80 %	2053/09/05		9 888 000	9 435	8 715	
Province du Manitoba	4,60 %	2057/09/05		2 560 000	2 556	2 588	
Province du Nouveau-Brunswick	3,05 %	2030/06/03		6 315 000	6 301	6 303	
Province du Nouveau-Brunswick	3,55 %	2043/06/03		2 250 000	2 046	1 997	
Province du Nouveau-Brunswick	3,10 %	2048/08/14		1 975 000	1 627	1 567	
Province du Nouveau-Brunswick	3,05 %	2050/08/14		1 485 000	1 194	1 154	
Province du Nouveau-Brunswick	2,90 %	2052/08/14		13 655 000	13 388	10 188	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	4,00 %	2035/06/02		2 110 000	2 103	2 114	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,30 %	2046/10/17	série 6X	1 160 000	974	944	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,70 %	2048/10/17		1 785 000	1 585	1 536	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,65 %	2050/10/17	série 7H	1 580 000	1 140	1 105	
Province de la Nouvelle-Écosse	2,00 %	2030/09/01		2 900 000	2 736	2 748	
Province de la Nouvelle-Écosse	4,60 %	2055/12/01		5 730 000	5 764	5 799	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# Fonds canadien d'obligations CIBC

## Inventaire du portefeuille (non audité) Au 30 juin 2025 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Province de la Nouvelle-Écosse	3,50 %	2062/06/02		2 280 000	1 952	1 868	
Province d'Ontario	2,60 %	2027/06/02		13 763 000	13 685	13 745	
Province d'Ontario	4,20 %	2029/01/18	USD	7 610 000	10 342	10 472	
Province d'Ontario	6,50 %	2029/03/08		9 565 000	10 854	10 762	
Province d'Ontario	2,70 %	2029/06/02		17 520 000	17 358	17 375	
Province d'Ontario	1,55 %	2029/11/01		22 850 000	21 419	21 534	
Province d'Ontario	2,05 %	2030/06/02		9 365 000	8 885	8 935	
Province d'Ontario	1,35 %	2030/12/02		4 913 000	4 312	4 475	
Province d'Ontario	2,15 %	2031/06/02		61 930 000	57 288	58 377	
Province d'Ontario	2,25 %	2031/12/02		35 840 000	33 466	33 651	
Province d'Ontario	3,75 %	2032/06/02		30 605 000	30 828	31 259	
Province d'Ontario	5,85 %	2033/03/08		9 955 000	11 531	11 460	
Province d'Ontario	3,65 %	2033/06/02		39 480 000	39 394	39 701	
Province d'Ontario	4,15 %	2034/06/02		64 461 000	65 132	66 513	
Province d'Ontario	3,80 %	2034/12/02		35 985 000	35 978	35 969	
Province d'Ontario	9,88 %	2035/02/08	série JJ	1 235 000	1 836	1 808	
Province d'Ontario	3,60 %	2035/06/02		77 992 000	76 464	76 278	
Province d'Ontario	2,00 %	2036/12/01		3 328 000	5 651	4 930	
Province d'Ontario	4,70 %	2037/06/02		36 996 000	42 894	39 193	
Province d'Ontario	4,60 %	2039/06/02		58 022 000	69 183	60 446	
Province d'Ontario	4,65 %	2041/06/02		32 904 000	36 828	34 189	
Province d'Ontario	3,50 %	2043/06/02		16 474 000	14 917	14 709	
Province d'Ontario	3,45 %	2045/06/02		39 105 000	38 114	34 141	
Province d'Ontario	2,90 %	2046/12/02		108 825 000	108 530	85 927	
Province d'Ontario	2,80 %	2048/06/02		44 202 000	42 007	33 826	
Province d'Ontario	2,90 %	2049/06/02		22 770 000	19 132	17 620	
Province d'Ontario	2,65 %	2050/12/02		20 000 000	15 113	14 581	
Province d'Ontario	1,90 %	2051/12/02		2 965 000	1 878	1 808	
Province d'Ontario	2,55 %	2052/12/02		50 376 000	38 698	35 483	
Province d'Ontario	3,75 %	2053/12/02		80 000 000	73 277	71 348	
Province d'Ontario	4,15 %	2054/12/02		27 460 000	26 958	26 234	
Province d'Ontario	4,60 %	2055/12/02		2 012 000	2 045	2 075	
Province de l'Île-du-Prince-Édouard	3,10 %	2030/06/02		855 000	854	855	
Province de Québec	1,90 %	2030/09/01		35 369 000	32 100	33 351	
Province de Québec	1,50 %	2031/09/01		22 335 000	19 597	20 145	
Province de Québec	6,25 %	2032/06/01		10 848 000	14 348	12 685	
Province de Québec	3,25 %	2032/09/01		6 818 000	6 500	6 733	
Province de Québec	3,60 %	2033/09/01		31 425 000	31 496	31 409	
Province de Québec	4,45 %	2034/09/01		17 864 000	18 651	18 803	
Province de Québec	4,00 %	2035/09/01		27 025 000	27 124	27 249	
Province de Québec	5,00 %	2038/12/01		20 704 000	25 731	22 390	
Province de Québec	5,00 %	2041/12/01		13 952 000	16 465	15 007	
Province de Québec	4,25 %	2043/12/01		6 270 000	6 298	6 144	
Province de Québec	3,50 %	2045/12/01		20 195 000	18 191	17 636	
Province de Québec	3,50 %	2048/12/01		49 229 000	51 834	42 270	
Province de Québec	3,10 %	2051/12/01		16 566 000	14 996	13 089	
Province de Québec	2,85 %	2053/12/01		12 965 000	10 009	9 627	
Province de Québec	4,40 %	2055/12/01		47 130 000	48 365	46 794	
Province de Québec	4,20 %	2057/12/01		14 620 000	14 059	14 037	
Province de la Saskatchewan	5,80 %	2033/09/05		2 687 000	3 724	3 102	
Province de la Saskatchewan	3,80 %	2035/06/02		5 505 000	5 501	5 477	
Province de la Saskatchewan	3,40 %	2042/02/03		15 692 000	16 619	13 940	
Province de la Saskatchewan	3,90 %	2045/06/02		15 037 000	16 935	13 965	
Province de la Saskatchewan	2,75 %	2046/12/02		3 470 000	2 747	2 657	
Province de la Saskatchewan	3,30 %	2048/06/02		2 490 000	2 144	2 075	
Province de la Saskatchewan	3,10 %	2050/06/02		3 860 000	3 187	3 069	
Province de la Saskatchewan	4,20 %	2054/12/02		2 821 000	2 821	2 706	
Province de la Saskatchewan	4,40 %	2056/12/02		2 825 000	2 805	2 813	
				1 917 823	1 799 288	29,3 %	

### Obligations émises et garanties par les gouvernements municipaux

Aéroports de Montréal	6,55 %	2033/10/11	rachetable	1 595 000	1 867	1 855	
Aéroports de Montréal	5,67 %	2037/10/16	série H, rachetable	270 000	302	297	
Aéroports de Montréal	5,47 %	2040/04/16	série I, rachetable	1 575 000	1 739	1 717	
Autorité aéroportuaire de Calgary	3,20 %	2036/10/07	série A, rachetable	835 000	749	749	
Autorité aéroportuaire de Calgary	3,45 %	2041/10/07	série C, rachetable	1 210 000	1 065	1 049	
Ville du Grand Sudbury	2,42 %	2050/03/12		55 000	37	36	
Ville de Montréal	3,15 %	2028/09/01		2 535 000	2 535	2 551	
Ville de Montréal	1,75 %	2030/09/01		1 180 000	1 082	1 097	
Ville de Montréal	3,15 %	2036/12/01		995 000	909	899	
Ville de Montréal	3,50 %	2038/12/01		880 000	810	802	
Ville de Montréal	2,40 %	2041/12/01		1 920 000	1 463	1 446	
Ville de Montréal	6,00 %	2043/06/01		910 000	1 086	1 062	
Ville d'Ottawa	4,20 %	2053/07/30		685 000	662	637	
Ville de Toronto	5,20 %	2040/06/01		725 000	798	785	
Ville de Toronto	2,15 %	2040/08/25		6 859 000	6 285	5 137	
Ville de Toronto	4,70 %	2041/06/10		560 000	583	571	
Ville de Toronto	2,85 %	2041/11/23		3 665 000	3 528	2 960	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# Fonds canadien d'obligations CIBC

## Inventaire du portefeuille (non audité) Au 30 juin 2025 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Ville de Toronto	4,40 %	2042/12/14		2 752 000	2 743	2 699	
Ville de Toronto	3,25 %	2046/06/24		1 250 000	1 047	1 016	
Ville de Toronto	3,20 %	2048/08/01		950 000	780	754	
Ville de Toronto	2,80 %	2049/11/22		166 000	140	121	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	6,45 %	2029/07/30		2	—	—	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	6,98 %	2032/10/15	série 02-3	1 685 000	2 013	1 998	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	2,75 %	2039/10/17	série 19-2, rachetable	340 000	281	280	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	3,15 %	2051/10/05	série 21-1, rachetable	665 000	531	519	
Municipal Finance Authority of British Columbia	4,95 %	2027/12/01		4 640 000	4 893	4 874	
Municipal Finance Authority of British Columbia	3,05 %	2028/10/23		1 695 000	1 692	1 704	
Municipal Finance Authority of British Columbia	2,30 %	2031/04/15		2 054 000	2 017	1 953	
L'Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa	3,93 %	2045/06/09	série E, fonds d'amortissement, rachetable	1 547 746	1 420	1 410	
Municipalité régionale de Peel	3,85 %	2042/10/30		7 335 000	7 717	6 710	
Municipalité régionale de York	2,15 %	2031/06/22		1 251 000	1 201	1 174	
Municipalité régionale de York	4,05 %	2034/05/01		3 875 000	3 956	3 936	
South Coast British Columbia Transportation Authority	3,25 %	2028/11/23		1 590 000	1 608	1 610	
South Coast British Columbia Transportation Authority	4,65 %	2041/06/20		730 000	753	737	
Université d'Ottawa	6,28 %	2043/04/15	rachetable	675 000	805	785	
Université de Toronto	5,84 %	2043/12/15	série B	630 000	725	704	
Université de Toronto	4,49 %	2046/12/13	série D, rachetable	1 510 000	1 490	1 448	
Winnipeg Airports Authority Inc.	5,21 %	2040/09/28	fonds d'amortissement, rachetable	1	—	—	
Winnipeg Airports Authority Inc.	3,04 %	2051/02/03	série G, rachetable	280 000	206	203	
					61 518	58 285	0,9 %
<b><sup>2</sup>Obligations de sociétés (note 10)</b>							
407 International Inc.	5,75 %	2036/02/14	série 06D1	8 703 000	10 432	9 702	
407 International Inc.	4,19 %	2042/04/25	rachetable	1 330 000	1 279	1 256	
407 International Inc.	3,65 %	2044/09/08	rachetable	855 000	759	745	
407 International Inc.	3,83 %	2046/05/11	rachetable	195 000	176	173	
407 International Inc.	3,72 %	2048/05/11	rachetable	1 580 000	1 401	1 368	
407 International Inc.	2,84 %	2050/03/07	rachetable	350 000	261	256	
407 International Inc.	3,98 %	2052/09/11	rachetable	435 000	399	388	
407 International Inc.	4,45 %	2052/09/11	rachetable	2 500 000	2 496	2 412	
407 International Inc.	4,86 %	2053/07/31	série 23A1, rachetable	295 000	310	303	
407 International Inc.	4,68 %	2053/10/07	rachetable	215 000	221	215	
407 International Inc.	4,54 %	2054/10/09	rachetable	2 555 000	2 552	2 498	
Alberta PowerLine L.P.	4,07 %	2053/12/01	fonds d'amortissement	5 403 473	4 888	4 759	
Alectra Inc.	4,31 %	2034/10/30	rachetable	1 355 000	1 385	1 381	
Algonquin Power & Utilities Corp.	4,75 %	2082/01/18	rachetable, USD	2 800 000	3 735	3 720	
AltaGas Ltd.	2,08 %	2028/05/30	rachetable	3 248 000	3 214	3 127	
AltaGas Ltd.	4,67 %	2029/01/08	rachetable	13 310 000	13 646	13 778	
AltaGas Ltd.	2,48 %	2030/11/30	rachetable	10 254 000	9 910	9 569	
AltaGas Ltd.	7,20 %	2054/10/15	taux variable, rachetable, USD	3 085 000	4 213	4 212	
AltaGas Ltd.	5,25 %	2082/01/11	taux variable, rachetable	3 809 000	3 727	3 722	
AltaGas Ltd.	7,35 %	2082/08/17	taux variable, rachetable	1 077 000	1 127	1 131	
AltaGas Ltd.	8,90 %	2083/11/10	taux variable, rachetable	10 931 000	11 305	12 202	
AltaLink L.P.	3,99 %	2042/06/30	rachetable	1 440 000	1 343	1 328	
AltaLink L.P.	4,92 %	2043/09/17		475 000	499	490	
AltaLink L.P.	4,05 %	2044/11/21	série 14-3, rachetable	1 065 000	1 002	981	
AltaLink L.P.	4,27 %	2064/06/06	série 14-2, rachetable	720 000	686	666	
ARC Resources Ltd.	3,58 %	2028/06/17		3 165 000	3 165	3 174	
ARC Resources Ltd.	3,47 %	2031/03/10	rachetable	24 021 000	23 249	23 329	
ARC Resources Ltd.	4,41 %	2032/06/17	rachetable	2 635 000	2 635	2 655	
Athabasca Indigenous Midstream L.P.	6,07 %	2042/02/05	fonds d'amortissement, rachetable	7 372 931	7 454	7 911	
ATS Corp.	6,50 %	2032/08/21	rachetable	3 265 000	3 265	3 287	
Banque de Montréal	5,04 %	2028/05/29	rachetable	21 075 000	22 023	22 038	
Banque de Montréal	4,54 %	2028/12/18	rachetable	6 280 000	6 305	6 502	
Banque de Montréal	3,73 %	2031/06/03	taux variable, rachetable	3 155 000	3 155	3 156	
Banque de Montréal	6,03 %	2033/09/07	taux variable, rachetable	15 088 000	16 041	16 111	
Banque de Montréal	4,98 %	2034/07/03	taux variable, rachetable	8 645 000	8 987	8 976	
Banque de Montréal	4,08 %	2035/03/05	taux variable, rachetable	8 060 000	8 060	8 057	
Banque de Montréal	5,63 %	2082/05/26	taux variable, rachetable	690 000	694	700	
Banque de Montréal	7,33 %	2082/11/26	taux variable, rachetable	5 412 000	5 449	5 702	
Banque de Nouvelle-Écosse (La)	5,68 %	2033/08/02	taux variable, rachetable	5 998 000	6 260	6 337	
Banque de Nouvelle-Écosse (La)	4,95 %	2034/08/01	taux variable, rachetable	12 180 000	12 320	12 645	
Bell Canada	5,15 %	2028/11/14	rachetable	32 540 000	34 177	34 117	
Bell Canada	5,25 %	2029/03/15	rachetable	33 170 000	35 040	35 025	
Bell Canada		2029/05/15	coupon zéro	2 694 000	2 273	2 308	
Bell Canada	2,90 %	2029/09/10	rachetable	2 460 000	2 393	2 395	
Bell Canada		2029/11/15	coupon zéro	2 964 000	2 443	2 479	
Bell Canada	4,55 %	2030/02/09	rachetable	11 670 000	11 999	12 055	
Bell Canada	7,85 %	2031/04/02		3 062 000	4 153	3 581	
Bell Canada	5,15 %	2034/08/24		2 280 000	2 385	2 388	
Bell Canada	6,10 %	2035/03/16	série M-17, rachetable	4 617 000	5 634	5 123	
Bell Canada	5,63 %	2055/03/27	taux variable, convertible, taux variable, convertible,	9 095 000	9 104	9 139	
Bell Canada	6,88 %	2055/09/15	rachetable, USD	2 590 000	3 692	3 608	
British Columbia Ferry Services Inc.	6,25 %	2034/10/13		990 000	1 154	1 138	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# Fonds canadien d'obligations CIBC

## Inventaire du portefeuille (non audité) Au 30 juin 2025 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Brookfield Corp.	5,95 %	2035/06/14		6 601 000	7 045	7 288	
Brookfield Infrastructure Finance ULC	4,19 %	2028/09/11	rachetable	14 283 000	14 389	14 567	
Brookfield Infrastructure Finance ULC	3,41 %	2029/10/09	rachetable	930 000	915	922	
Brookfield Infrastructure Finance ULC	5,71 %	2030/07/27	rachetable	8 415 000	8 525	8 098	
Brookfield Infrastructure Finance ULC	5,98 %	2033/02/14	rachetable	5 470 000	5 724	6 023	
Brookfield Infrastructure Finance ULC	5,44 %	2034/04/25	rachetable	4 887 000	4 915	5 199	
Brookfield Infrastructure Finance ULC	6,75 %	2055/03/15	taux variable, convertible, rachetable, USD	5 080 000	7 180	6 961	
Brookfield Renewable Partners ULC	4,25 %	2029/01/15	rachetable	775 000	794	793	
Brookfield Renewable Partners ULC	3,38 %	2030/01/15	série 12, rachetable	1 235 000	1 214	1 220	
Brookfield Renewable Partners ULC	4,96 %	2034/10/20	série 18, rachetable	5 840 000	5 896	6 039	
Brookfield Renewable Partners ULC	5,37 %	2055/09/10	taux variable, rachetable	2 300 000	2 300	2 311	
BRP Finance ULC	5,84 %	2036/11/05	série 4, rachetable	1 580 000	1 746	1 726	
Corporation Cameco	2,95 %	2027/10/21	série H, rachetable	915 000	902	909	
Corporation Cameco	4,94 %	2031/05/24	rachetable	5 650 000	5 748	5 926	
La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	6,40 %	2028/12/11	série B, rachetable	725 000	796	792	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,90 %	2031/06/20	taux variable, rachetable	3 345 000	3 343	3 368	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,33 %	2033/01/20	taux variable, rachetable	13 823 000	14 322	14 394	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,35 %	2033/04/20	taux variable, rachetable	8 590 000	8 971	8 966	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,30 %	2034/01/16	taux variable, rachetable	7 810 000	7 850	8 184	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,90 %	2034/06/12	taux variable, rachetable	4 950 000	4 950	5 126	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,15 %	2035/04/02	taux variable, rachetable	4 010 000	4 004	4 020	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	4,70 %	2053/05/10	rachetable	825 000	840	823	
Chemin de fer Canadian Pacific	4,40 %	2036/01/13	rachetable	5 480 000	5 479	5 530	
Chemin de fer Canadian Pacific	6,45 %	2039/11/17	rachetable	1 115 000	1 336	1 322	
Chemin de fer Canadian Pacific	4,80 %	2055/06/13	rachetable	2 585 000	2 566	2 611	
La Société Canadian Tire Ltée	6,57 %	2034/02/24	rachetable	540 000	598	596	
La Société Canadian Tire Ltée	5,61 %	2035/09/04	rachetable	405 000	421	420	
Canadian Utilities Ltd.	4,41 %	2035/06/24	rachetable	1 975 000	1 975	2 001	
Banque Canadienne de l'Ouest	5,94 %	2032/12/22	taux variable, rachetable	5 549 000	5 532	5 857	
Banque Canadienne de l'Ouest	5,95 %	2034/01/29	taux variable, rachetable	3 257 000	3 267	3 483	
			série A, fonds d'amortissement,				
Capital City Link G.P.	4,39 %	2046/03/31	rachetable	10 707 798	11 141	10 246	
Capital Power Corp.	5,82 %	2028/09/15	rachetable	7 535 000	7 726	8 010	
Capital Power Corp.	4,42 %	2030/02/08	rachetable	1 430 000	1 509	1 458	
Capital Power Corp.	4,83 %	2031/09/16	rachetable	12 985 000	13 314	13 339	
Capital Power Corp.	3,15 %	2032/10/01	rachetable	1 460 000	1 335	1 345	
Cargojet Inc.	4,60 %	2030/06/30	rachetable	2 565 000	2 565	2 565	
Cascades Inc. / Cascades USA Inc.	6,75 %	2030/07/15	rachetable, USD	2 915 000	4 033	3 998	
CCL Industries Inc.	3,86 %	2028/04/13	série 1, rachetable	505 000	507	509	
Cenovus Energy Inc.	3,50 %	2028/02/07	rachetable	12 483 000	12 547	12 494	
Central 1 Credit Union	5,98 %	2028/11/10	rachetable	1 630 000	1 639	1 743	
Chartwell, résidences pour retraités	4,50 %	2032/03/06	série F, rachetable	2 740 000	2 720	2 729	
Cineplex Inc.	7,63 %	2029/03/31	rachetable	8 674 000	8 780	9 089	
Clover L.P.	4,22 %	2034/06/30	série 1B, fonds d'amortissement	1 880 863	1 889	1 875	
CNH Capital Canada Ltée	3,75 %	2029/06/05	rachetable	5 540 000	5 540	5 549	
Coastal GasLink Pipeline L.P.	4,91 %	2031/06/30	série C	1 900 000	2 017	2 010	
Coastal GasLink Pipeline L.P.	5,19 %	2034/09/30	série D	8 115 000	8 411	8 676	
Coastal GasLink Pipeline L.P.	5,54 %	2039/06/30	série F	355 000	392	387	
Coastal GasLink Pipeline L.P.	5,61 %	2044/06/30	série H	950 000	1 060	1 037	
			catégorie A2, série 22-1CAN4,				
Cologix Data Centers Issuer LLC	4,94 %	2052/01/25	rachetable	8 402 000	8 261	8 270	
Cordelio Amalgo GP I	4,09 %	2034/06/30	série B, fonds d'amortissement	4 866 721	4 980	4 808	
Cordelio Amalgo GP I	4,09 %	2034/09/30	série A, fonds d'amortissement	1 497 766	1 470	1 478	
CPPIB Capital Inc.	3,35 %	2030/12/02		1 390 000	1 402	1 403	
Fonds de placement immobilier Crombie	5,14 %	2030/03/29	rachetable	2 874 000	2 881	2 996	
Fonds de placement immobilier Crombie	4,73 %	2032/01/15	rachetable	12 045 000	12 133	12 222	
Crosslinx Transit Solutions G.P.	4,65 %	2046/09/30	fonds d'amortissement	115 681	109	109	
CT REIT	3,87 %	2027/12/07	série F, rachetable	4 594 000	4 596	4 623	
CT REIT	3,03 %	2029/02/05	rachetable	5 112 000	4 809	4 976	
CU Inc.	5,18 %	2035/11/21	rachetable	655 000	701	704	
CU Inc.	4,54 %	2041/10/24		1 305 000	1 308	1 289	
CU Inc.	3,81 %	2042/09/10		1 295 000	1 183	1 165	
CU Inc.	4,72 %	2043/09/09	rachetable	1 235 000	1 264	1 242	
CU Inc.	4,09 %	2044/09/02	rachetable	2 385 000	2 253	2 209	
CU Inc.	3,96 %	2045/07/27	rachetable	1 210 000	1 120	1 099	
CU Inc.	4,95 %	2050/11/18	rachetable	445 000	474	464	
CU Inc.	4,56 %	2053/11/07	rachetable	255 000	257	251	
Dollarama inc.	3,85 %	2030/12/16	rachetable	1 975 000	1 975	1 988	
Dream Summit Industrial L.P.	3,94 %	2028/03/04	série G, taux flottant	4 350 000	4 350	4 367	
Enbridge Gas Distribution Inc.	6,16 %	2033/12/16	rachetable	595 000	678	671	
Enbridge Gas Distribution Inc.	5,21 %	2036/02/25	rachetable	705 000	759	754	
Enbridge Gas Distribution Inc.	4,95 %	2050/11/22	rachetable	540 000	568	555	
Enbridge Gas Inc.	4,15 %	2032/08/17	rachetable	800 000	815	814	
Enbridge Gas Inc.	3,51 %	2047/11/29	rachetable	610 000	516	507	
Enbridge Gas Inc.	5,67 %	2053/10/06	rachetable	7 394 000	8 082	8 440	
Enbridge Inc.	4,21 %	2030/02/22	rachetable	5 360 000	5 472	5 466	
Enbridge Inc.	3,90 %	2030/02/25	rachetable	8 415 000	8 413	8 469	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# Fonds canadien d'obligations CIBC

## Inventaire du portefeuille (non audité) Au 30 juin 2025 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Enbridge Inc.	7,22 %	2030/07/24	rachetable	1 495 000	1 702	1 685	
Enbridge Inc.	6,00 %	2077/01/15	taux variable, convertible, rachetable, USD	2 940 000	4 013	4 008	
Enbridge Inc.	5,38 %	2077/09/27	taux variable, rachetable	12 242 000	12 500	12 387	
Enbridge Inc.	6,63 %	2078/04/12	série C, taux variable, rachetable	2 855 000	3 012	2 995	
Enbridge Inc.	8,75 %	2084/01/15	rachetable	2 069 000	2 182	2 444	
Enbridge Pipelines Inc.	2,82 %	2031/05/12	rachetable	9 279 000	9 272	8 792	
Enbridge Pipelines Inc.	5,08 %	2036/12/19	rachetable	8 035 000	9 308	8 260	
Enbridge Pipelines Inc.	5,33 %	2040/04/06	rachetable	355 000	365	360	
Énergir inc.	5,70 %	2036/07/10	rachetable	540 000	610	604	
Énergir inc.	3,53 %	2047/05/16	série U, rachetable	460 000	394	388	
Énergir, s.e.c.	4,65 %	2055/05/20	rachetable	3 915 000	3 911	3 896	
ENMAX Corp.	3,77 %	2030/06/06	rachetable	4 620 000	4 629	4 635	
ENMAX Corp.	4,70 %	2034/10/09	série 8, rachetable	1 960 000	1 960	2 002	
EPCOR Utilities Inc.	5,65 %	2035/11/16	série B-6, rachetable	645 000	721	719	
EPCOR Utilities Inc.	6,65 %	2038/04/15	rachetable	1 675 000	2 025	1 991	
EPCOR Utilities Inc.	5,75 %	2039/11/24		650 000	737	721	
EPCOR Utilities Inc.	4,55 %	2042/02/28	rachetable	675 000	678	666	
EPCOR Utilities Inc.	3,55 %	2047/11/27	rachetable	380 000	329	321	
EPCOR Utilities Inc.	3,11 %	2049/07/08	rachetable	1 185 000	936	918	
EPCOR Utilities Inc.	5,33 %	2053/10/03	rachetable	405 000	457	445	
EPCOR Utilities Inc.	4,99 %	2054/05/31	rachetable	4 155 000	4 504	4 363	
Fair Hydro Trust	3,36 %	2033/05/15	rachetable	2 035 000	1 981	1 981	
Fairfax Financial Holdings Ltd.	4,25 %	2027/12/06	rachetable	1 805 000	1 840	1 841	
Fairfax Financial Holdings Ltd.	4,23 %	2029/06/14	rachetable	5 075 000	5 178	5 183	
Fairfax Financial Holdings Ltd.	4,73 %	2034/11/22	rachetable	19 055 000	19 197	19 468	
Fédération des caisses Desjardins du Québec	5,47 %	2028/11/17	rachetable	18 032 000	18 638	19 174	
Fédération des caisses Desjardins du Québec	5,28 %	2034/05/15	taux variable, rachetable	18 748 000	19 144	19 658	
Fédération des caisses Desjardins du Québec	4,26 %	2035/01/24	taux variable, rachetable	9 580 000	9 607	9 665	
Fining International Inc.	4,78 %	2029/02/13	rachetable	7 620 000	7 917	7 917	
FPI First Capital	4,51 %	2030/06/03	série D, rachetable	2 715 000	2 721	2 759	
FPI First Capital	5,57 %	2031/03/01	rachetable	2 364 000	2 453	2 510	
FPI First Capital	5,46 %	2032/06/12	rachetable	1 775 000	1 778	1 866	
FPI First Capital	4,83 %	2033/06/13	série E, rachetable	6 440 000	6 459	6 490	
First Nations ETF L.P.	4,14 %	2041/12/31	série 1A, fonds d'amortissement	8 050 814	8 206	7 740	
Compagnie Crédit Ford du Canada	6,33 %	2026/11/10		3 995 000	4 164	4 089	
Compagnie Crédit Ford du Canada	5,58 %	2027/02/22		11 215 000	11 506	11 370	
Compagnie Crédit Ford du Canada	5,24 %	2028/05/23	rachetable	2 715 000	2 805	2 732	
Compagnie Crédit Ford du Canada	6,38 %	2028/11/10	rachetable	3 333 000	3 396	3 457	
Compagnie Crédit Ford du Canada	5,44 %	2029/02/09	rachetable	2 526 000	2 549	2 539	
Compagnie Crédit Ford du Canada	5,67 %	2030/02/20	rachetable	5 129 000	5 186	5 173	
Compagnie Crédit Ford du Canada	5,58 %	2031/05/23	rachetable	4 895 000	4 987	4 863	
Compagnie Crédit Ford du Canada	5,05 %	2032/01/09	rachetable	14 340 000	14 340	13 704	
Fortis Inc.	5,68 %	2033/11/08	rachetable	3 805 000	4 199	4 169	
Fortis Inc.	6,51 %	2039/07/04		480 000	572	559	
FortisAlberta Inc.	6,22 %	2034/10/31	série 04-2, rachetable	1 600 000	1 839	1 834	
FortisAlberta Inc.	5,85 %	2038/04/15	rachetable	325 000	365	362	
FortisAlberta Inc.	7,06 %	2039/02/14	rachetable	380 000	478	467	
FortisAlberta Inc.	5,37 %	2039/10/30	rachetable	900 000	974	962	
FortisBC Energy Inc.	6,50 %	2034/05/01		270 000	316	314	
FortisBC Energy Inc.	6,00 %	2037/10/02		1 560 000	1 775	1 758	
FortisBC Energy Inc.	5,80 %	2038/05/13		2 185 000	2 456	2 416	
FortisBC Energy Inc.	3,78 %	2047/03/06	rachetable	540 000	484	475	
FortisBC Energy Inc.	2,54 %	2050/07/13	rachetable	840 000	586	579	
Financière General Motors du Canada Ltée	5,20 %	2028/02/09	rachetable	17 903 000	17 896	18 508	
Financière General Motors du Canada Ltée	5,10 %	2028/07/14		28 737 000	29 635	29 706	
Financière General Motors du Canada Ltée	5,00 %	2029/02/09	rachetable	5 900 000	5 920	6 083	
Financière General Motors du Canada Ltée	4,45 %	2030/02/25	rachetable	3 840 000	3 835	3 872	
Gibson Energy Inc.	3,60 %	2029/09/17	rachetable	5 822 000	5 344	5 770	
Gibson Energy Inc.	4,45 %	2031/11/12	rachetable	7 475 000	7 545	7 568	
Gibson Energy Inc.	5,75 %	2033/07/12	rachetable	5 624 000	5 802	6 058	
Gibson Energy Inc.	5,25 %	2080/12/22	Convertible, rachetable	1 360 000	1 324	1 332	
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	3,63 %	2028/03/13		2 730 000	2 732	2 735	
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	4,36 %	2029/11/22	rachetable	8 270 000	8 358	8 434	
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	4,15 %	2030/11/22	rachetable	7 075 000	7 078	7 097	
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	4,71 %	2031/11/22	rachetable	3 550 000	3 576	3 637	
Grand Renewable Solar L.P.	3,93 %	2035/01/31	série 1A, fonds d'amortissement, rachetable	158 939	154	155	
Great Lakes Power Holdings L.P. / Canada Atlantis Hydro Holding L.P. / Algoma Hydro Holding L.P.	5,13 %	2029/11/30	rachetable	3 835 563	3 834	3 928	
Great-West Lifeco Inc.	6,67 %	2033/03/21	rachetable	3 109 000	3 914	3 618	
HCN Canadian Holdings-1 L.P.	2,95 %	2027/01/15	rachetable	4 785 000	4 782	4 747	
Health Montreal Collective L.P.	6,72 %	2049/09/30	fonds d'amortissement	276 173	324	327	
Hospital for Sick Children (The)	3,42 %	2057/12/07	série B, rachetable	1 990 000	1 605	1 534	
Hospital Infrastructure Partners (NOH) Partnership	5,44 %	2045/01/31	série A, fonds d'amortissement, rachetable	5 008 865	5 463	5 237	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# Fonds canadien d'obligations CIBC

## Inventaire du portefeuille (non audité) Au 30 juin 2025 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Husky Midstream L.P.	4,10 %	2029/12/02	rachetable	3 100 000	3 094	3 139	
Hydro One Inc.	7,35 %	2030/06/03	rachetable	2 310 000	2 706	2 708	
Hydro One Inc.	6,93 %	2032/06/01	rachetable	1 015 000	1 205	1 198	
Hydro One Inc.	6,35 %	2034/01/31	rachetable	875 000	1 022	1 014	
Hydro One Inc.	4,25 %	2035/01/04	rachetable	9 705 000	9 957	9 844	
Hydro One Inc.	5,36 %	2036/05/20	rachetable	1 780 000	1 973	1 954	
Hydro One Inc.	5,49 %	2040/07/16	rachetable	490 000	541	535	
Hydro One Inc.	4,39 %	2041/09/26		355 000	348	345	
Hydro One Inc.	4,46 %	2053/01/27	rachetable	8 800 000	8 937	8 537	
Hydro One Inc.	4,85 %	2054/11/30	rachetable	300 000	315	309	
Hydro Ottawa Capital Corp.	4,37 %	2035/01/30	rachetable	9 810 000	9 864	9 935	
Inter Pipeline Ltd.	4,23 %	2027/06/01	rachetable	18 751 000	19 263	18 965	
Inter Pipeline Ltd.	5,76 %	2028/02/17	rachetable	3 600 000	3 798	3 778	
Inter Pipeline Ltd.	5,71 %	2030/05/29	rachetable	9 029 000	9 252	9 602	
Inter Pipeline Ltd.	3,98 %	2031/11/25	série 12, rachetable	1 380 000	1 336	1 340	
Inter Pipeline Ltd.	6,38 %	2033/02/17	rachetable	6 199 000	6 329	6 806	
Inter Pipeline Ltd.	6,59 %	2034/02/09	rachetable	11 046 000	11 418	12 271	
Inter Pipeline Ltd.	6,88 %	2079/03/26	rachetable série 19-A, taux variable, série 19-B, taux variable,	8 275 000	8 246	8 538	
Inter Pipeline Ltd.	6,63 %	2079/11/19	rachetable	3 959 000	3 947	4 052	
Kent Hills Wind Inc.	4,45 %	2033/11/30	fonds d'amortissement	3 598 067	3 598	3 524	
Keyera Corp.	5,02 %	2032/03/28	rachetable	13 208 000	13 003	13 762	
Keyera Corp.	6,88 %	2079/06/13	taux flottant, convertible, rachetable	8 611 000	8 888	9 048	
Keyera Corp.	5,95 %	2081/03/10	taux variable, rachetable	1 756 000	1 752	1 774	
Lievre Power Holdings L.P.	4,05 %	2061/12/31	série A	7 355 000	7 355	5 572	
Les Compagnies Loblaw Limitée	6,50 %	2029/01/22	rachetable	420 000	460	456	
Les Compagnies Loblaw Limitée	5,90 %	2036/01/18	rachetable	335 000	370	370	
Lower Mattagami Energy L.P.	4,94 %	2043/09/21	rachetable	1 070 000	1 129	1 108	
Société Financière Manuvie	5,41 %	2033/03/10	taux variable, rachetable	25 744 000	26 277	27 015	
Société Financière Manuvie	5,05 %	2034/02/23	taux variable, rachetable	23 957 000	24 312	25 090	
Société Financière Manuvie	4,06 %	2034/12/06	taux variable, rachetable	7 980 000	8 002	8 072	
Société Financière Manuvie	3,98 %	2035/05/23	taux variable, rachetable	13 135 000	13 114	13 192	
Mattamy Group Corp.	4,63 %	2028/03/01	rachetable	9 076 000	8 638	8 972	
Mosaic Transit Partners G.P.	4,11 %	2038/02/28	série A, fonds d'amortissement	1 732 753	1 645	1 679	
Mosaic Transit Partners G.P.	4,47 %	2053/02/28	série B, fonds d'amortissement	2 685 522	2 509	2 271	
MPT Finco Inc.	3,46 %	2029/11/30	série A, fonds d'amortissement	5 808 451	5 790	5 578	
Banque Nationale du Canada	5,22 %	2028/06/14		22 794 000	23 519	24 001	
Banque Nationale du Canada	5,28 %	2034/02/15	taux variable, rachetable	8 753 000	8 988	9 166	
Banque Nationale du Canada	4,26 %	2035/02/15	taux variable, rachetable	3 720 000	3 724	3 752	
Banque Nationale du Canada	7,50 %	2082/11/16	taux variable, rachetable	2 555 000	2 575	2 704	
North Battleford Power L.P.	4,96 %	2032/12/31	série A, fonds d'amortissement	521 493	533	536	
Northern Courier Pipeline L.P.	3,37 %	2042/06/30	fonds d'amortissement	5 702 756	5 637	5 375	
Northland Power Inc.	9,25 %	2083/06/30	taux variable, rachetable	3 648 000	3 959	3 983	
Northwest Healthcare Properties REIT	5,51 %	2030/02/18	rachetable	7 150 000	7 150	7 183	
Northwestern Hydro Acquisition Co. III L.P.	3,94 %	2038/12/31	série 1	5 474 000	5 563	4 753	
Nouvelle Autoroute 30 Financement Inc.	3,75 %	2033/03/31	série C, fonds d'amortissement	6 397 824	6 498	6 282	
Nouvelle Autoroute 30 Financement Inc.	4,12 %	2042/06/30	série A, fonds d'amortissement	1 185 832	1 091	1 092	
Noverco inc.	4,57 %	2035/01/28	rachetable	12 310 000	12 380	12 499	
NRM Cabin Intermediate #1 L.P. / NRM Cabin Finance #1 L.P.	5,58 %	2033/07/31	fonds d'amortissement	997 910	998	1 060	
Original Wempi Inc.	7,79 %	2027/10/04		14 327 000	14 526	15 411	
Corporation Parkland	3,88 %	2026/06/16	rachetable	4 539 000	4 430	4 541	
Corporation Parkland	4,38 %	2029/03/26	rachetable	6 204 000	5 991	6 106	
Pembina Pipeline Corp.	3,62 %	2029/04/03	rachetable	8 315 000	8 297	8 314	
Pembina Pipeline Corp.	5,02 %	2032/01/12	rachetable	14 080 000	14 492	14 717	
Pembina Pipeline Corp.	4,80 %	2081/01/20	taux variable, rachetable	5 230 000	5 056	5 130	
Penske Truck Leasing Canada Inc.	3,70 %	2027/10/01		5 885 000	5 881	5 935	
Plenary Health Care Partnerships Humber L.P.	4,90 %	2039/05/31	fonds d'amortissement	390 900	397	399	
Plenary Health Care Partnerships Humber L.P.	4,82 %	2044/11/30	rachetable	3 256 000	3 503	3 116	
Plenary Properties LTAP L.P.	6,29 %	2044/01/31	fonds d'amortissement, rachetable	13 751 680	15 974	15 406	
Primaris REIT	5,93 %	2028/03/29	rachetable	3 457 000	3 473	3 652	
Primaris REIT	6,37 %	2029/06/30	rachetable	6 211 000	6 473	6 724	
Primaris REIT	5,00 %	2030/03/15	rachetable	11 245 000	11 411	11 642	
Primaris REIT	4,47 %	2031/03/01	rachetable	1 950 000	1 950	1 959	
Primaris REIT	5,30 %	2032/03/15	rachetable	6 105 000	6 153	6 356	
Fonds de placement immobilier RioCan	4,63 %	2029/05/01	rachetable	4 598 000	4 607	4 708	
Fonds de placement immobilier RioCan	5,47 %	2030/03/01	rachetable	6 957 000	7 030	7 335	
Fonds de placement immobilier RioCan	5,46 %	2031/03/01	rachetable	6 410 000	6 537	6 748	
Fonds de placement immobilier RioCan	4,62 %	2031/10/03	rachetable	6 190 000	6 204	6 246	
Rogers Communications Inc.	5,70 %	2028/09/21	rachetable	36 335 000	38 753	38 680	
Rogers Communications Inc.	4,40 %	2028/11/02	rachetable	26 450 000	27 056	27 142	
Rogers Communications Inc.	3,75 %	2029/04/15	rachetable	6 985 000	7 022	7 010	
Rogers Communications Inc.	5,80 %	2030/09/21	rachetable	9 775 000	10 638	10 627	
Rogers Communications Inc.	4,25 %	2032/04/15	rachetable	1 240 000	1 234	1 244	
Rogers Communications Inc.	5,90 %	2033/09/21	rachetable	860 000	945	944	
Rogers Communications Inc.	4,35 %	2049/05/01	rachetable, USD taux variable, convertible,	4 143 000	4 432	4 548	
Rogers Communications Inc.	5,63 %	2055/04/15	rachetable	5 595 000	5 594	5 619	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

*Fonds canadien d'obligations CIBC*

**Inventaire du portefeuille (non audité) Au 30 juin 2025 (suite)**

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Banque Royale du Canada	7,41 %	2029/01/25	taux variable, perpétuel	5 430 000	5 506	5 775	
Banque Royale du Canada	3,41 %	2029/06/12	taux variable, rachetable	9 475 000	9 475	9 486	
Banque Royale du Canada	5,01 %	2033/02/01	taux variable, rachetable	11 042 000	11 211	11 425	
Banque Royale du Canada	5,10 %	2034/04/03	rachetable	22 216 000	22 391	23 177	
Banque Royale du Canada	4,21 %	2035/07/03	taux variable, rachetable	10 785 000	10 799	10 836	
Saputo Inc.	5,49 %	2030/11/20	rachetable	8 091 000	8 315	8 713	
SGTP Highway Bypass L.P.	4,11 %	2045/01/31	rachetable	7 911 474	8 101	7 459	
Sienna Senior Living Inc.	4,44 %	2029/10/17	rachetable	1 570 000	1 570	1 587	
SmartCentres REIT	3,83 %	2027/12/21	série S, rachetable	2 560 000	2 561	2 571	
SmartCentres REIT	3,53 %	2029/12/20	série U, rachetable	1 435 000	1 395	1 400	
SmartCentres REIT	5,16 %	2030/08/01		4 127 000	4 127	4 287	
SmartCentres REIT	3,65 %	2030/12/11	série W, rachetable	12 869 000	13 066	12 445	
SmartCentres REIT	4,74 %	2031/08/05	rachetable	6 650 000	6 674	6 732	
SNC-Lavalin Innisfree McGill Finance Inc.	6,63 %	2044/06/30	rachetable	11 466 141	13 318	13 133	
Sollio Groupe Coopératif	6,00 %	2030/07/03	rachetable	2 594 000	2 596	2 618	
South Bow Canadian Infrastructure Holdings Ltd.	4,62 %	2032/02/01	rachetable	6 485 000	6 506	6 584	
South Bow Canadian Infrastructure Holdings Ltd.	4,93 %	2035/02/01	rachetable	10 690 000	10 802	10 869	
Stantec Inc.	5,39 %	2030/06/27	rachetable	10 263 000	10 553	10 910	
Stantec Inc.	4,37 %	2032/06/10	rachetable	12 410 000	12 419	12 457	
Stella-Jones Inc.	4,31 %	2031/10/01	rachetable	2 675 000	2 681	2 682	
Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie	6,30 %	2028/05/15	série 2, rachetable	2 036 000	2 285	2 176	
Financière Sun Life inc.	4,78 %	2034/08/10	taux variable, rachetable	7 346 000	7 417	7 650	
Financière Sun Life inc.	5,50 %	2035/07/04	taux variable, rachetable	4 449 000	4 476	4 771	
Financière Sun Life inc.	5,12 %	2036/05/15	taux variable, rachetable	4 715 000	5 010	4 990	
Superior Plus L.P.	4,25 %	2028/05/18	rachetable	3 462 000	3 443	3 410	
TELUS Corp.	4,80 %	2028/12/15	rachetable	13 265 000	13 794	13 818	
TELUS Corp.	5,60 %	2030/09/09	rachetable	4 020 000	4 213	4 338	
TELUS Corp.	4,95 %	2031/02/18	rachetable	16 510 000	17 310	17 274	
TELUS Corp.	4,65 %	2031/08/13	rachetable	15 110 000	15 385	15 571	
TELUS Corp.	5,25 %	2032/11/15	rachetable	13 800 000	14 617	14 623	
TELUS Corp.	5,75 %	2033/09/08	rachetable	4 882 000	4 914	5 317	
TELUS Corp.	5,10 %	2034/02/15	rachetable	10 616 000	10 610	11 085	
TELUS Corp.	4,60 %	2048/11/16	rachetable, USD taux variable, convertible,	1 440 000	1 555	1 651	
TELUS Corp.	6,25 %	2055/07/21	rachetable	4 875 000	4 966	5 024	
TELUS Corp.	6,63 %	2055/10/15	rachetable, USD	1 285 000	1 764	1 762	
Teranet Holdings L.P.	3,72 %	2029/02/23	rachetable	3 149 000	3 127	3 125	
Teranet Holdings L.P.	3,27 %	2031/12/01	rachetable	8 986 000	12 744	12 731	
Teranet Holdings L.P.	4,64 %	2032/03/07	rachetable	9 465 000	9 465	9 533	
Teranet Holdings L.P.	5,01 %	2035/03/07	rachetable	5 170 000	5 170	5 161	
Teranet Holdings L.P.	5,75 %	2040/12/17	rachetable	3 121 000	3 253	3 136	
Teranet Holdings L.P.	6,10 %	2041/06/17	rachetable	540 000	557	561	
Groupe TMX Ltée	4,97 %	2034/02/16	rachetable	1 675 000	1 773	1 770	
Banque Toronto-Dominion (La)	5,49 %	2028/09/08		6 370 000	6 792	6 775	
Banque Toronto-Dominion (La)	3,84 %	2031/05/29	taux variable, rachetable	19 250 000	19 267	19 358	
Banque Toronto-Dominion (La)	5,18 %	2034/04/09	taux variable, rachetable	20 307 000	20 455	21 223	
Banque Toronto-Dominion (La)	7,28 %	2082/10/31	taux variable, rachetable	1 629 000	1 641	1 716	
Tourmaline Oil Corp.	4,86 %	2027/05/30	série 3	4 775 000	4 801	4 915	
Tourmaline Oil Corp.	2,53 %	2029/02/12	série 2, rachetable	4 846 000	4 587	4 680	
TransAlta Corp.	5,63 %	2032/03/24	rachetable	7 815 000	7 815	7 986	
TransAlta OCP L.P.	4,51 %	2030/08/05	fonds d'amortissement	3 614 394	3 497	3 556	
TransCanada PipeLines Ltd.	5,28 %	2030/07/15	rachetable	24 242 000	25 622	25 838	
TransCanada PipeLines Ltd.	8,05 %	2039/02/17	rachetable	485 000	630	621	
TransCanada Trust	4,20 %	2081/03/04	taux variable, rachetable	4 604 000	3 881	4 387	
TriSummit Utilities Inc.	4,26 %	2028/12/05	rachetable	8 156 000	8 435	8 328	
TriSummit Utilities Inc.	5,02 %	2030/01/11	rachetable	1 020 000	1 069	1 070	
TriSummit Utilities Inc.	4,48 %	2032/04/24	rachetable	2 935 000	2 938	2 975	
Union Gas Ltd.	5,20 %	2040/07/23	rachetable	5 524 000	6 244	5 788	
Union Gas Ltd.	4,88 %	2041/06/21	rachetable	1 155 000	1 190	1 173	
Union Gas Ltd.	4,20 %	2044/06/02	rachetable	335 000	316	312	
Ventas Canada Finance Ltd.	5,40 %	2028/04/21	rachetable	7 068 000	7 130	7 394	
Ventas Canada Finance Ltd.	5,10 %	2029/03/05	rachetable	8 690 000	8 789	9 074	
Veren Inc.	4,97 %	2029/06/21	rachetable	10 995 000	11 252	11 443	
Veren Inc.	5,50 %	2034/06/21	rachetable	7 795 000	7 937	8 206	
Vidéotron Ltée	3,63 %	2028/06/15	rachetable	21 334 000	21 100	21 359	
Vidéotron Ltée	4,65 %	2029/07/15	rachetable	3 260 000	3 258	3 373	
Vidéotron Ltée	4,50 %	2030/01/15	rachetable	23 568 000	23 340	23 949	
Vidéotron Ltée	3,13 %	2031/01/15	rachetable	5 460 000	5 162	5 229	
Vidéotron Ltée	5,00 %	2034/07/15	rachetable	7 060 000	7 188	7 274	
Vidéotron Ltée	5,70 %	2035/01/15	rachetable, USD	1 360 000	1 917	1 863	
Crédit VW Canada Inc.	5,75 %	2026/09/21		10 311 000	10 428	10 608	
Crédit VW Canada Inc.	5,86 %	2027/11/15		5 520 000	5 667	5 805	
Crédit VW Canada Inc.	4,42 %	2029/08/20		2 040 000	2 043	2 079	
Windsor Regional Hospital	2,71 %	2060/11/18	série A, rachetable	270 000	184	175	
Wolf Midstream Canada L.P.	6,40 %	2029/07/18	rachetable	9 105 000	9 244	9 435	
Wolf Midstream Canada L.P.	5,95 %	2033/07/18	rachetable	7 075 000	7 082	7 170	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

*Fonds canadien d'obligations CIBC*

**Inventaire du portefeuille (non audité) Au 30 juin 2025 (suite)**

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
WSP Global Inc.	5,55 %	2030/11/22	rachetable	23 938 000	25 095	25 791	
WSP Global Inc.	4,75 %	2034/09/12	rachetable	4 938 000	4 946	5 027	
					2 111 357	2 125 787	34,6 %
<b>TOTAL DES OBLIGATIONS CANADIENNES</b>					<b>5 614 373</b>	<b>5 500 110</b>	<b>89,5 %</b>
<b>OBLIGATIONS INTERNATIONALES</b>							
<b>Australie</b>							
Macquarie Group Ltd.	2,72 %	2029/08/21	taux variable, rachetable	8 205 000	8 045	7 973	
Transurban Finance Co. Pty Ltd.	4,56 %	2028/11/14	rachetable	9 689 000	9 973	9 881	
					18 018	17 854	0,3 %
<b>France</b>							
Électricité de France SA	4,57 %	2035/02/06	rachetable	13 925 000	13 915	13 701	
					13 915	13 701	0,2 %
<b><sup>1</sup>Royaume-Uni (note 10)</b>							
Heathrow Funding Ltd.	3,78 %	2032/09/04	rachetable	5 275 000	5 060	5 254	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	4,50 %	2035/03/07	GBP	8 430 000	15 495	15 768	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	4,38 %	2054/07/31	GBP	11 745 000	18 912	19 023	
					39 467	40 045	0,7 %
<b><sup>2</sup>États-Unis (note 10)</b>							
Athena Global Funding	5,11 %	2029/03/07		7 126 000	7 142	7 480	
Athene Global Funding	4,09 %	2030/05/23		11 440 000	11 455	11 527	
Blackstone Private Credit Fund	5,95 %	2029/07/16	rachetable, USD	4 070 000	5 497	5 649	
Blackstone Private Credit Fund	5,25 %	2030/04/01	rachetable, USD	5 430 000	7 215	7 331	
Capital Power (US Holdings) Inc.	5,26 %	2028/06/01	rachetable, USD	1 650 000	2 299	2 277	
Capital Power (US Holdings) Inc.	6,19 %	2035/06/01	rachetable, USD	1 980 000	2 759	2 785	
Citigroup Inc.	4,55 %	2035/06/03	taux variable, rachetable	20 790 000	20 863	20 940	
Foundry JV Holdco LLC	5,50 %	2031/01/25	rachetable, USD	650 000	930	908	
Foundry JV Holdco LLC	5,90 %	2033/01/25	rachetable, USD	6 875 000	9 924	9 709	
Foundry JV Holdco LLC	6,20 %	2037/01/25	rachetable, USD	3 000 000	4 293	4 257	
Government National Mortgage Association	5,00 %	2052/03/20	USD	7 530 714	10 674	10 256	
Government National Mortgage Association	5,50 %	2053/07/20	USD	18 663 656	25 161	25 585	
Government National Mortgage Association	5,50 %	2053/08/20	USD	16 579 014	22 294	22 703	
Government National Mortgage Association	5,00 %	2053/09/20	USD	15 837 483	20 871	21 228	
Government National Mortgage Association	5,50 %	2053/10/20	USD	4 455 492	5 944	6 105	
Government National Mortgage Association	5,50 %	2054/02/20	USD	5 593 301	7 516	7 651	
Government National Mortgage Association	5,50 %	2054/03/20	USD	8 146 619	11 061	11 142	
Government National Mortgage Association	5,50 %	2054/04/20	USD	7 336 508	9 917	10 028	
Government National Mortgage Association	5,50 %	2054/05/20	USD	8 812 082	11 957	12 041	
Government National Mortgage Association	5,50 %	2054/11/20	USD	5 314 825	7 469	7 253	
Government National Mortgage Association	5,00 %	2054/12/20	USD	24 074 125	33 814	32 233	
Government National Mortgage Association	5,00 %	2055/05/20	USD	14 974 540	19 750	20 046	
Manulife Finance Delaware L.P.	5,06 %	2041/12/15	taux variable, rachetable	355 000	366	367	
Metropolitan Life Global Funding I	4,15 %	2033/06/06		2 205 000	2 205	2 220	
Mondelez International Inc.	4,63 %	2031/07/03	rachetable	9 505 000	9 639	9 852	
NextEra Energy Capital Holdings Inc.	4,67 %	2035/06/12		8 770 000	8 765	8 897	
NextEra Energy Capital Holdings Inc.	6,38 %	2055/08/15	taux variable, convertible, rachetable, USD	4 145 000	5 956	5 767	
Retained Vantage Data Centers Issuer LLC	5,25 %	2048/09/15	catégorie A2B, série 23-1A, rachetable	6 800 000	6 044	6 862	
SmartStop OP L.P.	3,91 %	2028/06/16		1 865 000	1 865	1 873	
SWCH Commercial Mortgage Trust	5,76 %	2042/03/15	catégorie A, série 25-DATA, taux flottant, USD	5 685 000	8 117	7 697	
SWCH Commercial Mortgage Trust	6,15 %	2042/03/15	catégorie B, série 25-DATA, taux flottant, USD	6 815 000	9 730	9 221	
Obligation du Trésor des États-Unis	3,88 %	2027/05/31	USD	7 720 000	10 515	10 537	
Obligation du Trésor des États-Unis	3,75 %	2028/05/15	USD	3 225 000	4 359	4 398	
Obligation du Trésor des États-Unis	4,00 %	2030/05/31	USD	1 315 000	1 791	1 808	
Obligation du Trésor des États-Unis	4,25 %	2034/11/15	USD	2 313 000	3 265	3 162	
Obligation du Trésor des États-Unis	4,63 %	2035/02/15	USD	3 330 000	4 752	4 681	
Obligation du Trésor des États-Unis	4,75 %	2055/05/15	USD	8 590 000	11 524	11 651	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# Fonds canadien d'obligations CIBC

## Inventaire du portefeuille (non audité) Au 30 juin 2025 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Vine Energy Holdings LLC	6,75 %	2029/04/15	rachetable, USD	2 720 000	3 810	3 749	
					351 508	351 876	5,7 %
<b>TOTAL DES OBLIGATIONS INTERNATIONALES</b>					<b>422 908</b>	<b>423 476</b>	<b>6,9 %</b>
<b>TOTAL DES OBLIGATIONS</b>					<b>6 037 281</b>	<b>5 923 586</b>	<b>96,4 %</b>
<b>TOTAL DES PLACEMENTS AVANT LES PLACEMENTS À COURT TERME</b>					<b>6 106 451</b>	<b>5 994 106</b>	<b>97,6 %</b>
<b>PLACEMENTS À COURT TERME</b> (note 11)							
Gouvernement du Canada	3,24 %	2025/11/05	bon du Trésor	1 300 000	1 259	1 286	
					<b>1 259</b>	<b>1 286</b>	<b>0,0 %</b>
<b>TOTAL DES PLACEMENTS À COURT TERME</b>					<b>6 107 710</b>	<b>5 995 392</b>	<b>97,6 %</b>
Moins les coûts de transaction inclus dans le coût moyen							
<b>TOTAL DES PLACEMENTS</b>							
Marge						7 249	0,1 %
Actifs dérivés						4 121	0,1 %
Passifs dérivés						(4 346)	(0,1) %
Autres actifs, moins les passifs						142 397	2,3 %
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>						<b>6 144 813</b>	<b>100,0 %</b>

<sup>1,2</sup> Les numéros de référence des couvertures correspondent au numéro de référence dans le tableau Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme.

## Actifs et passifs dérivés – contrats à terme standardisés (note 11)

Valeur contractuelle (\$)	Nom du contrat	Date d'échéance	Nombre de contrats	Devise	Prix par contrat	Juste valeur (\$)	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
149 663 880	Obligation du gouvernement du Canada à 5 ans	septembre 2025	1 317	CAD	113,64	150 282 870	619
18 066 250	Obligation du gouvernement du Canada à 10 ans	septembre 2025	149	CAD	121,25	18 178 000	112
(105 286 675)	Obligation du Trésor des États-Unis à 10 ans	septembre 2025	(700)	USD	110,45	(106 880 353)	(1 594)
(104 629 813)	Obligation du Trésor des États-Unis à 5 ans	septembre 2025	(712)	USD	107,91	(105 682 694)	(1 053)
<b>(42 186 358)</b>	<b>Actifs et passifs dérivés – contrats à terme standardisés</b>					<b>(44 102 177)</b>	<b>(1 916)</b>

Au 30 juin 2025, un montant de 7 248 976 \$ était déposé à titre de marge des contrats à terme standardisés.

## Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme (note 10)

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
1	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/08/29	GBP	3 310 000	CAD	6 106 354	1,845	1,864	64
1	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/08/29	CAD	40 865 295	GBP	22 025 000	0,539	0,536	(196)
2	Banque de Montréal	A-1	2025/07/07	USD	6 375 000	CAD	8 656 549	1,358	1,361	23
2	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2025/07/07	USD	4 605 000	CAD	6 316 651	1,372	1,361	(47)
2	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2025/07/07	USD	1 265 000	CAD	1 714 614	1,355	1,361	8
2	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/07/07	USD	242 490 000	CAD	331 362 585	1,367	1,361	(1 227)
2	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/07/07	USD	17 535 000	CAD	23 930 111	1,365	1,361	(57)
2	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/07/07	USD	10 845 000	CAD	14 797 718	1,364	1,361	(33)
2	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/07/07	USD	5 545 000	CAD	7 578 730	1,367	1,361	(29)
2	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/07/07	USD	5 270 000	CAD	7 195 343	1,365	1,361	(21)
2	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/07/07	USD	4 955 000	CAD	6 771 062	1,367	1,361	(25)
2	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/07/07	USD	4 295 000	CAD	5 889 283	1,371	1,361	(42)
2	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/07/07	USD	2 885 000	CAD	3 921 160	1,359	1,361	7
2	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/07/07	USD	2 235 000	CAD	3 058 524	1,368	1,361	(16)
2	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/07/07	USD	1 550 000	CAD	2 100 679	1,355	1,361	9
2	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/07/07	USD	1 465 000	CAD	2 000 135	1,365	1,361	(6)
2	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/07/07	USD	1 275 000	CAD	1 732 751	1,359	1,361	3
2	Banque de Montréal	A-1	2025/07/07	CAD	371 774 879	USD	271 805 000	0,731	0,735	1 728
2	Banque de Montréal	A-1	2025/07/07	CAD	23 194 290	USD	17 000 000	0,733	0,735	50
2	Banque de Montréal	A-1	2025/07/07	CAD	13 136 841	USD	9 545 000	0,727	0,735	142
2	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/07/07	CAD	6 644 655	USD	4 855 000	0,731	0,735	35
2	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/07/07	CAD	4 636 926	USD	3 390 000	0,731	0,735	22
2	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/07/07	CAD	4 272 707	USD	3 135 000	0,734	0,735	5
2	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/07/07	CAD	3 907 964	USD	2 860 000	0,732	0,735	14
2	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/08/07	CAD	330 852 144	USD	242 490 000	0,733	0,736	1 280
<b>Actifs et passifs dérivés – contrats à terme</b>								<b>1 691</b>		

\* La note de crédit de la contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) des contrats de change à terme détenus par le Fonds est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

\*\* Les numéros de référence correspondent à un numéro de l'inventaire du portefeuille.

## Annexe à l'inventaire du portefeuille (non audité)

### Conventions de compensation (note 2d) (en milliers de dollars)

Le Fonds peut conclure des conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent la compensation des montants liés dans certains cas, tels qu'une faillite ou la résiliation des contrats.

Le tableau qui suit, aux 30 juin 2025 et 31 décembre 2024, présente le rapprochement entre le montant net des dérivés de gré à gré inscrit aux états de la situation financière et :

- le montant brut avant la compensation exigée selon les IFRS; et
- le montant net après compensation selon les conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions similaires, mais qui ne satisfont pas aux critères de compensation selon les IFRS.

Actifs et passifs financiers	Montants compensés		Montants non compensés		Montants nets
	Actifs (passifs) bruts	Montants compensés selon les IFRS	Montants nets présentés aux états de la situation financière	Conventions-cadres de compensation	
<b>Au 30 juin 2025</b>					
Actifs dérivés de gré à gré	3 390	–	3 390	(1 412)	–
Passifs dérivés de gré à gré	(1 699)	–	(1 699)	1 412	–
<b>Total</b>	<b>1 691</b>	<b>–</b>	<b>1 691</b>	<b>–</b>	<b>1 691</b>
<b>Au 31 décembre 2024</b>					
Actifs dérivés de gré à gré	3 512	–	3 512	(2 752)	–
Passifs dérivés de gré à gré	(14 598)	–	(14 598)	2 752	–
<b>Total</b>	<b>(11 086)</b>	<b>–</b>	<b>(11 086)</b>	<b>–</b>	<b>(11 086)</b>

### Participations dans des fonds sous-jacents (note 4)

Aux 30 juin 2025 et 31 décembre 2024, le Fonds ne détenait aucun placement dans des fonds sous-jacents où les participations représentaient plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

### Risques liés aux instruments financiers

Objectif de placement : Le Fonds canadien d'obligations CIBC (le *Fonds*) cherche à procurer un revenu élevé et une certaine croissance du capital tout en tentant de préserver ce dernier en investissant principalement dans des obligations, des débentures et d'autres instruments de créance émis par des sociétés et des gouvernements canadiens.

Stratégies de placement : Le Fonds a l'intention de positionner son portefeuille en fonction de la durée moyenne jusqu'à l'échéance et du choix des titres. Les ajustements au portefeuille sont fondés sur l'évaluation de la conjoncture macroéconomique et des marchés financiers tant au Canada qu'à l'étranger, de même que sur un examen approfondi du crédit des émetteurs.

Les principaux risques inhérents au Fonds sont analysés ci-après. À la note 2 des états financiers se trouvent des renseignements généraux sur la gestion des risques et une analyse détaillée des risques de concentration, de crédit, de change, de taux d'intérêt et d'illiquidité et d'autres risques de prix/de marché.

Dans les tableaux sur les risques qui suivent, l'actif net est défini comme étant l'« Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ».

#### Risque de concentration aux 30 juin 2025 et 31 décembre 2024

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par le Fonds au 30 juin 2025.

Le tableau qui suit présente les secteurs dans lesquels investissait le Fonds au 31 décembre 2024 et regroupe les titres par type d'actif, par secteur, par région ou par devise :

#### Au 31 décembre 2024

	% de l'actif net
<b>Répartition du portefeuille</b>	
<b>Fonds d'investissement</b>	
Fonds d'investissement d'obligations canadiennes	1,8
<b>Obligations canadiennes</b>	
Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada	14,1
Obligations émises et garanties par les gouvernements provinciaux	28,6
Obligations émises et garanties par les gouvernements municipaux	0,7
Obligations de sociétés	40,6
<b>Obligations internationales</b>	
Australie	0,5

#### Au 31 décembre 2024 (suite)

	% de l'actif net
<b>Répartition du portefeuille</b>	
Brésil	0,2
Chili	0,2
Hongrie	0,2
Indonésie	0,2
Afrique du Sud	0,1
Royaume-Uni	0,3
États-Unis	10,1
<b>Placements à court terme</b>	0,9
Marge	0,1
Actifs (passifs) dérivés	(0,1)
Autres actifs, moins les passifs	1,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

#### Risque de crédit

Les notes de crédit représentent un regroupement des notes accordées par divers fournisseurs de services externes et peuvent faire l'objet de modifications qui peuvent être importantes.

Voir l'inventaire du portefeuille pour connaître les contreparties aux contrats sur instruments dérivés de gré à gré, le cas échéant.

Aux 30 juin 2025 et 31 décembre 2024, le Fonds avait investi dans des titres de créance assortis des notes de crédit suivantes :

	% de l'actif net	30 juin 2025	31 décembre 2024
<b>Titres de créance par note de crédit (note 2b)</b>			
AAA	28,6	23,4	
AA	21,1	27,7	
A	17,3	12,7	
BBB	26,3	27,9	
Inférieur à BBB	2,8	4,7	
Non noté	0,3	0,3	
<b>Total</b>	<b>96,4</b>	<b>96,7</b>	

## Fonds canadien d'obligations CIBC

### Risque de change

Les tableaux qui suivent indiquent les devises dans lesquelles la pondération du Fonds était importante aux 30 juin 2025 et 31 décembre 2024, compte tenu de la valeur de marché des instruments financiers du Fonds (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie) et des montants en capital sous-jacents des contrats de change à terme, le cas échéant.

#### Au 30 juin 2025

Devise (note 2n)	Risque de change total* (en milliers de dollars)	% de l'actif net
USD	3 295	0,1
GBP	556	—
NZD	1	—
EUR	(3)	—
AUD	(4)	—

\* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

#### Au 31 décembre 2024

Devise (note 2n)	Risque de change total* (en milliers de dollars)	% de l'actif net
USD	4 985	0,1
IDR	156	—
ZAR	103	—
GBP	61	—
HUF	52	—
AUD	(4)	—
CLP	(28)	—
BRL	(51)	—

\* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 30 juin 2025 et 31 décembre 2024 aurait diminué ou augmenté si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 1 % par rapport à toutes les devises. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	30 juin 2025	31 décembre 2024
Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	38	53

### Risque de taux d'intérêt

Les actifs et passifs à court terme du Fonds n'étaient pas assujettis à un risque important attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Le tableau qui suit indique la pondération du Fonds dans les titres à revenu fixe selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance.

Durée résiduelle jusqu'à l'échéance	30 juin 2025 (en milliers de dollars)	31 décembre 2024 (en milliers de dollars)
Moins de 1 an	14 415	11 113
1 an à 3 ans	667 991	396 507
3 ans à 5 ans	1 047 238	656 705
Plus de 5 ans	4 193 942	3 520 914
Total	5 923 586	4 585 239

Le tableau qui suit montre dans quelle mesure l'actif net aux 30 juin 2025 et 31 décembre 2024 aurait augmenté ou diminué si le taux d'intérêt avait diminué ou augmenté de 25 points de base, en supposant un déplacement parallèle de la courbe de rendement. Cette variation est estimée au moyen de la duration moyenne pondérée du portefeuille de titres à revenu fixe. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	30 juin 2025	31 décembre 2024
Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	125 812	102 036

### Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé aux rachats en trésorerie quotidiens de parts rachetables. Le Fonds conserve des liquidités suffisantes pour financer les rachats attendus.

À l'exception des contrats dérivés, le cas échéant, tous les passifs financiers du Fonds sont des passifs à court terme venant à échéance au plus tard 90 jours après la date de clôture.

Dans le cas des fonds qui détiennent des contrats dérivés dont la durée jusqu'à l'échéance excède 90 jours à partir de la date de clôture, des renseignements additionnels relatifs à ces contrats se trouvent dans les annexes des dérivés qui suivent l'inventaire du portefeuille.

### Autres risques de prix/de marché

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 30 juin 2025 et 31 décembre 2024 aurait respectivement augmenté ou diminué si la valeur de l'indice ou des indices de référence du Fonds s'était raffermie ou affaiblie de 1 %. Cette variation est estimée d'après la corrélation historique entre le rendement des parts de catégorie A du Fonds et celui de l'indice ou des indices de référence du Fonds, d'après 36 points de données mensuels, selon leur disponibilité, reposant sur les rendements nets mensuels du Fonds. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future et, par conséquent, l'incidence sur l'actif net peut être très différente.

Indice(s) de référence	Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)
Indice des obligations globales universelles FTSE Canada	30 juin 2025 61 085 31 décembre 2024 48 318

### Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des données utilisées aux 30 juin 2025 et 31 décembre 2024 dans l'évaluation des actifs et des passifs financiers du Fonds, comptabilisés à la juste valeur :

#### Au 30 juin 2025

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
<b>Actifs financiers</b>				
Titres à revenu fixe	—	5 903 646	19 940	5 923 586
Placements à court terme	—	1 286	—	1 286
Fonds d'investissement	—	—	70 520	70 520
Actifs dérivés	731	3 390	—	4 121
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>731</b>	<b>5 908 322</b>	<b>90 460</b>	<b>5 999 513</b>
<b>Passifs financiers</b>				
Passifs dérivés	(2 647)	(1 699)	—	(4 346)
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>(2 647)</b>	<b>(1 699)</b>	<b>—</b>	<b>(4 346)</b>
<b>Total des actifs et des passifs financiers</b>	<b>(1 916)</b>	<b>5 906 623</b>	<b>90 460</b>	<b>5 995 167</b>

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

#### Au 31 décembre 2024

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
<b>Actifs financiers</b>				
Titres à revenu fixe	—	4 560 481	24 758	4 585 239
Placements à court terme	—	40 714	—	40 714
Fonds d'investissement	—	—	85 856	85 856
Actifs dérivés	4 520	3 512	—	8 032
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>4 520</b>	<b>4 604 707</b>	<b>110 614</b>	<b>4 719 841</b>
<b>Passifs financiers</b>				
Passifs dérivés	—	(14 598)	—	(14 598)
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>—</b>	<b>(14 598)</b>	<b>—</b>	<b>(14 598)</b>
<b>Total des actifs et des passifs financiers</b>	<b>4 520</b>	<b>4 590 109</b>	<b>110 614</b>	<b>4 705 243</b>

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

# Fonds canadien d'obligations CIBC

## Transfert d'actifs entre le niveau 1 et le niveau 2

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 découle du fait que ces titres ne sont plus négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 30 juin 2025 et 31 décembre 2024, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 n'a eu lieu.

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 découle du fait que ces titres sont dorénavant négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 30 juin 2025 et 31 décembre 2024, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 n'a eu lieu.

## Rapprochement des variations des actifs et passifs financiers – niveau 3

Le tableau qui suit présente un rapprochement de toutes les variations des actifs et des passifs financiers de niveau 3 du début à la fin de la période :

### Au 30 juin 2025

	<i>Actifs financiers</i>	<i>Actifs</i>	<i>Total des actifs</i>	<i>Total des passifs</i>	<i>Total des et des passifs financiers</i>
	<i>Titres à revenu fixe</i>	<i>Actions</i>	<i>(en milliers de dollars)</i>	<i>(en milliers de dollars)</i>	<i>(en milliers de dollars)</i>
Solde au début de la période	24 758	85 856	110 614	–	110 614
Achats	–	–	–	–	–
Ventes	(3 423)	(15 422)	(18 845)	–	(18 845)
Transferts nets	(1 312)	–	(1 312)	–	(1 312)
Profits (pertes) réalisé(e)s	132	323	455	–	455
Variation de la plus-value (moins-value) latente	(215)	(237)	(452)	–	(452)
Solde à la fin de la période	19 940	70 520	90 460	–	90 460
Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus à la fin de la période	(313)	1 350	1 037	–	1 037

### Au 31 décembre 2024

	<i>Actifs financiers</i>	<i>Actifs</i>	<i>Total des actifs</i>	<i>Total des passifs</i>	<i>Total des et des passifs financiers</i>
	<i>Titres à revenu fixe</i>	<i>Actions</i>	<i>(en milliers de dollars)</i>	<i>(en milliers de dollars)</i>	<i>(en milliers de dollars)</i>
Solde au début de la période	25 007	64 224	89 231	–	89 231
Achats	3 272	20 021	23 293	–	23 293
Ventes	(624)	–	(624)	–	(624)
Transferts nets	(3 545)	–	(3 545)	–	(3 545)
Profits (pertes) réalisé(e)s	15	–	15	–	15
Variation de la plus-value (moins-value) latente	633	1 611	2 244	–	2 244
Solde à la fin de la période	24 758	85 856	110 614	–	110 614
Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus à la fin de la période	632	1 611	2 243	–	2 243

Le gestionnaire a recours à différentes techniques d'évaluation et hypothèses pour déterminer la juste valeur des titres classés au niveau 3. Ces techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, de modèles de flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et qui reposent sur l'utilisation de données observables, telles que les cours indicatifs des courtiers, les coefficients sectoriels et les taux d'actualisation. Des variations importantes de la juste valeur des instruments financiers détenus par le Fonds peuvent découlter de changements dans les données utilisées.

Aux 30 juin 2025 et 31 décembre 2024, le fait d'utiliser d'autres hypothèses raisonnables pour évaluer les actifs ou passifs financiers de niveau 3 aurait pu avoir l'incidence qui suit :

### Au 30 juin 2025

	<i>Augmentation (en milliers de dollars)</i>	<i>Diminution (en milliers de dollars)</i>
Incidence sur la juste valeur	379	368

### Au 31 décembre 2024

	<i>Augmentation (en milliers de dollars)</i>	<i>Diminution (en milliers de dollars)</i>
Incidence sur la juste valeur	465	378

## Notes des états financiers (non audité)

Aux dates et pour les périodes présentées dans les états financiers (note 1)

### 1. Organisation des Fonds et périodes de présentation de l'information financière

Chacun des Fonds mutuels CIBC et chacun des portefeuilles de la Famille de Portefeuilles CIBC (individuellement, le *Fonds*, et collectivement, les *Fonds*) est une fiducie de fonds communs de placement, à l'exception du Fonds durable d'obligations canadiennes de base Plus CIBC, qui est une fiducie d'investissement à participation unitaire constituée en vertu des lois de l'Ontario et régie aux termes d'une déclaration de fiducie (*la déclaration de fiducie*). Le siège social des Fonds est situé au CIBC Square, 81 Bay Street, 20th Floor, Toronto (Ontario) M5J 0E7.

Placements CIBC inc. est le placeur principal des Fonds, la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la *Banque CIBC*) est le gestionnaire (*le gestionnaire*) des Fonds et Compagnie Trust CIBC est le fiduciaire (*le fiduciaire*) des Fonds.

Chaque Fonds est autorisé à détenir un nombre illimité de catégories ou de séries de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie ou série. À l'avenir, l'offre de toute catégorie ou série de parts d'un Fonds pourrait prendre fin ou des catégories ou séries de parts supplémentaires pourraient être offertes. Le tableau qui suit présente les catégories ou les séries de parts offertes par chaque Fonds, à la date des présents états financiers :

Fonds	Catégories ou séries offertes
Fonds de bons du Trésor canadiens CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F, catégorie Plus-F
Fonds marché monétaire CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F, catégorie Plus-F et catégorie O
Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F, catégorie Plus-F et catégorie O
Fonds de revenu à court terme CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F, catégorie Plus-F et catégorie O
Fonds canadien d'obligations CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F, catégorie Plus-F et catégorie O
Fonds à revenu mensuel CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds d'obligations mondiales CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds mondial à revenu mensuel CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds équilibré CIBC	Catégorie A et catégorie F
Fonds de revenu de dividendes CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds de croissance de dividendes CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds d'actions canadiennes CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds d'actions valeur canadiennes CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds de petites capitalisations canadien CIBC	Catégorie A et catégorie F
Fonds d'actions américaines CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds petites sociétés américaines CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds d'actions mondiales CIBC	Catégorie A et catégorie F
Fonds d'actions internationales CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds d'actions européennes CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds de marchés émergents CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds Asie-Pacifique CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds petites sociétés internationales CIBC	Catégorie A et catégorie F
Fonds sociétés financières CIBC	Catégorie A et catégorie F
Fonds ressources canadiennes CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds énergie CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds immobilier canadien CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds métaux précieux CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds d'innovation en technologie CIBC (auparavant le Fonds mondial de technologie CIBC)	Catégorie A, catégorie F, catégorie S et catégorie O
Fonds indiciel d'obligations canadiennes à court terme CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F, catégorie Plus-F et catégorie O
Fonds indice obligataire canadien CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F, catégorie Plus-F et catégorie O
Fonds indice obligataire mondial CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F, catégorie Plus-F et catégorie O
Fonds indiciel équilibré CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F et catégorie Plus-F
Fonds indice boursier canadien CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F, catégorie Plus-F et catégorie O
Fonds indice boursier américain élargi CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F, catégorie Plus-F et catégorie O
Fonds indice boursier américain CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F, catégorie Plus-F et catégorie O
Fonds indice boursier international CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F, catégorie Plus-F et catégorie O
Fonds indice boursier européen CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F et catégorie Plus-F
Fonds indiciel marchés émergents CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F, catégorie Plus-F et catégorie O
Fonds indiciel Asie-Pacifique CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F, catégorie Plus-F et catégorie O
Fonds indice Nasdaq CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F et catégorie Plus-F
Portefeuille revenu sous gestion CIBC	Catégorie A, catégorie T4, catégorie T6, catégorie F, catégorie FT4 et catégorie FT6
Portefeuille revenu Plus sous gestion CIBC	Catégorie A, catégorie T4, catégorie T6, catégorie F, catégorie FT4 et catégorie FT6
Portefeuille équilibré sous gestion CIBC	Catégorie A, catégorie T4, catégorie T6, catégorie T8, catégorie F, catégorie FT4, catégorie FT6 et catégorie FT8
Portefeuille équilibré à revenu mensuel sous gestion CIBC	Catégorie A, catégorie T6, catégorie T8, catégorie F, catégorie FT6 et catégorie FT8
Portefeuille croissance équilibré sous gestion CIBC	Catégorie A, catégorie T4, catégorie T6, catégorie F, catégorie FT4, catégorie FT6 et catégorie FT8
Portefeuille croissance sous gestion CIBC	Catégorie A, catégorie T4, catégorie T6, catégorie T8, catégorie F, catégorie FT4, catégorie FT6 et catégorie FT8
Portefeuille croissance Plus sous gestion CIBC	Catégorie A, catégorie T4, catégorie T6, catégorie T8, catégorie F, catégorie FT4, catégorie FT6 et catégorie FT8
Portefeuille revenu sous gestion en dollars américains CIBC	Catégorie A, catégorie T4, catégorie T6, catégorie F, catégorie FT4 et catégorie FT6
Portefeuille équilibré sous gestion en dollars américains CIBC	Catégorie A, catégorie T4, catégorie T6, catégorie T8, catégorie F, catégorie FT4, catégorie FT6 et catégorie FT8
Portefeuille croissance sous gestion en dollars américains CIBC	Catégorie A, catégorie T4, catégorie T6, catégorie T8, catégorie F, catégorie FT4, catégorie FT6 et catégorie FT8

Portefeuilles FNB	Catégories ou séries offertes
Portefeuille FNB prudent CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Portefeuille FNB équilibré CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Portefeuille FNB équilibré de croissance CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O

Solutions de placement Intelli	Catégories ou séries offertes
Solution de revenu Intelli CIBC	Série A, série T5, série F, série FT5, série S et série ST5
Solution équilibrée de revenu Intelli CIBC	Série A, série T5, série F, série FT5, série S et série ST5
Solution équilibrée Intelli CIBC	Série A, série T5, série F, série FT5, série S et série ST5
Solution équilibrée de croissance Intelli CIBC	Série A, série T5, série F, série FT5, série S et série ST5
Solution de croissance Intelli CIBC	Série A, série T5, série F, série FT5, série S et série ST5

Stratégies d'investissement durable	Catégories ou séries offertes
Fonds durable d'obligations canadiennes de base Plus CIBC	Série A, série F, série FNB, série S et série O
Fonds durable d'actions canadiennes CIBC	Série A, série F, série FNB, série S et série O
Fonds durable d'actions mondiales CIBC	Série A, série F, série FNB, série S et série O
Solution durable équilibrée prudente CIBC	Série A, série F, série FNB, série S et série O
Solution durable équilibrée CIBC	Série A, série F, série FNB, série S et série O
Solution durable équilibrée de croissance CIBC	Série A, série F, série FNB, série S et série O

Les parts de série FNB sont offertes à la vente de façon continue par voie de prospectus sous forme de parts ordinaires (séries) et se négocient à la Cboe Canada Inc. (Cboe Canada) en dollars canadiens. Le tableau qui suit présente le symbole boursier à la Cboe Canada pour chaque part de série FNB négociée à la Cboe Canada, à la date des présents états financiers :

Stratégies d'investissement durable	Symbol boursier à la Cboe Canada
Fonds durable d'obligations canadiennes de base Plus CIBC	CSCP
Fonds durable d'actions canadiennes CIBC	CSCE
Fonds durable d'actions mondiales CIBC	CSGE
Solution durable équilibrée prudente CIBC	CSCB
Solution durable équilibrée CIBC	CSBA
Solution durable équilibrée de croissance CIBC	CSBG

Chaque catégorie ou série de parts peut exiger des frais de gestion différents. Les charges d'exploitation peuvent être communes ou propres à une catégorie ou à une série. Les charges propres à une catégorie ou à une série sont réparties par catégorie ou par série. Par conséquent, une valeur liquidative par part distincte est calculée pour chaque catégorie ou série de parts.

Les parts de catégorie A et de série A sont offertes à tous les investisseurs sans frais d'acquisition moyennant un placement minimum de 500 \$. Les investisseurs pourraient avoir à payer des frais d'opération à court terme, le cas échéant.

Les parts des catégories T4, T6 et T8 ont les mêmes caractéristiques que les parts de catégorie A, sauf que chacune vise à payer un montant de distribution fixe par part, ce qui donne lieu à une valeur liquidative par part distincte pour chaque catégorie, et elles peuvent nécessiter un placement minimum différent.

Les parts de catégorie F et de série F sont offertes, moyennant un placement minimum de 500 \$, aux investisseurs qui participent à certains programmes, tels que les clients des conseillers en valeurs « rémunérés à l'acte », les clients ayant des « comptes intégrés » parrainés par des courtiers et les autres clients qui paient des honoraires annuels à leur courtier, ainsi qu'aux investisseurs clients ayant des comptes auprès d'un courtier à escompte. Plutôt que de payer des frais d'acquisition, les investisseurs achetant des parts de catégorie F et de série F peuvent payer des honoraires à leur courtier pour leurs services. Aucune commission de suivi n'est payée aux courtiers à l'égard des parts de catégorie F et de série F, ce qui permet de réduire les frais de gestion annuels imputés à l'égard de ces parts. Les parts des catégories FT4, FT6 et FT8 ont les mêmes caractéristiques que les parts de catégorie F, sauf que chacune vise à payer un montant de distribution fixe par part, ce qui donne lieu à une valeur liquidative par part distincte pour chaque catégorie, et elles peuvent nécessiter un placement minimum différent.

Les parts de catégorie privilégiée sont offertes aux investisseurs sans frais d'acquisition moyennant un placement minimum de 100 000 \$ pour le Fonds de bons du Trésor canadiens CIBC et le Fonds marché monétaire CIBC, de 100 000 \$ US pour le Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC, de 50 000 \$ pour le Fonds de revenu à court terme CIBC, le Fonds canadien d'obligations CIBC, le Fonds indiciel d'obligations canadiennes à court terme CIBC, le Fonds indice obligataire canadien CIBC, le Fonds indice obligataire mondial CIBC, le Fonds indiciel équilibré CIBC, le Fonds indice boursier canadien CIBC, le Fonds indice boursier américain élargi CIBC, le Fonds indice boursier américain CIBC, le Fonds indice boursier international CIBC, le Fonds indice boursier européen CIBC, le Fonds indiciel marchés émergents CIBC, le Fonds indiciel Asie-Pacifique CIBC et le Fonds indice Nasdaq CIBC, et de 50 000 \$ US pour l'option d'achat en dollars américains du Fonds indice boursier américain élargi CIBC et du Fonds indice Nasdaq CIBC. Les frais de gestion sont moins élevés pour les parts de catégorie privilégiée que pour les parts de catégorie A.

Les parts de catégorie Plus-F sont offertes, sous réserve de certaines exigences de placement minimum, aux investisseurs qui participent à certains programmes, tels que les clients des conseillers en valeurs « rémunérés à l'acte », les clients ayant des « comptes intégrés » parrainés par des courtiers, les clients institutionnels et les autres clients qui paient des honoraires annuels à leur courtier, ainsi qu'aux investisseurs clients ayant des comptes auprès d'un courtier à escompte (à condition que le courtier à escompte offre ces parts sur sa plateforme). Plutôt que de payer des frais d'acquisition, les investisseurs achetant des parts de catégorie Plus-F peuvent payer des honoraires à leur courtier pour leurs services. Aucune commission de suivi n'est payée aux courtiers pour cette catégorie, de sorte que les frais de gestion annuels imputés sont réduits. Le 6 juillet 2020, les parts de catégorie institutionnelle du Fonds indiciel d'obligations canadiennes à court terme CIBC, du Fonds indice obligataire canadien CIBC, du Fonds indice obligataire mondial CIBC, du Fonds indiciel équilibré CIBC, du Fonds indice boursier canadien CIBC, du Fonds indice boursier américain élargi CIBC, du Fonds indice boursier américain CIBC, du Fonds indice boursier international CIBC, du Fonds indice boursier européen CIBC, du Fonds indiciel marchés émergents CIBC, du Fonds indiciel Asie-Pacifique CIBC et du Fonds indice Nasdaq CIBC ont été renommées parts de catégorie Plus-F.

Les parts de série FNB sont cotées à la Cboe Canada et offertes de façon continue. Les investisseurs peuvent acheter ou vendre des parts de série FNB à la Cboe Canada ou à une autre Bourse ou marché par l'intermédiaire de courtiers inscrits dans leur province ou territoire de résidence.

Les parts de catégorie O ne sont offertes qu'à certains investisseurs qui ont été approuvés par le gestionnaire, avec lequel ils ont conclu une convention relative à un compte de parts de catégorie O ou dont le courtier ou le gestionnaire discrétionnaire offre des comptes gérés distinctement ou des programmes semblables et a conclu une convention relative à un compte de parts de catégorie O avec le gestionnaire. Ces investisseurs, habituellement des sociétés de services financiers, dont le gestionnaire, se servent des parts de catégorie O des Fonds pour faciliter l'offre d'autres produits aux investisseurs. Aucuns frais de gestion ni aucune charge d'exploitation ne sont imputés à un Fonds à l'égard des parts de catégorie O; plutôt, le gestionnaire facture des frais de gestion convenus directement aux porteurs de parts de catégorie O, ou selon leurs directives, ou encore aux courtiers et aux gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts de catégorie O.

Les parts de série S ne peuvent être achetées que par des fonds communs de placement, des services de répartition d'actifs ou des comptes sous gestion discrétionnaire offerts par le gestionnaire ou un membre de son groupe.

Les parts de série T5 ont les mêmes caractéristiques que les parts de série A, les parts de série FT5 ont les mêmes caractéristiques que les parts de série F et les parts de série ST5 ont les mêmes caractéristiques que les parts de série S, sauf que les parts de série T5, les parts de série FT5 et les parts de série ST5 peuvent nécessiter un placement minimum différent et que chacune des séries vise à payer un montant de distribution fixe par part, ce qui donne lieu à une valeur liquidative par part distincte pour chaque série.

La date à laquelle chaque Fonds a été créé aux termes d'une déclaration de fiducie (la date de création) et la date à laquelle les parts de chaque catégorie ou série de chaque Fonds ont été vendues au public pour la première fois (la date de début des activités) sont indiquées à la note intitulée Organisation du Fonds des états de la situation financière.

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par chacun des Fonds au 30 juin 2025. Les états de la situation financière de chaque Fonds sont présentés aux 30 juin 2025 et 31 décembre 2024. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie de chaque Fonds sont établis pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024, sauf pour les Fonds, les catégories ou les séries créées au cours de l'un ou l'autre de ces exercices, auquel cas l'information présentée couvre la période qui s'étend de la date de création ou de la date de début des activités jusqu'au 30 juin 2025 et 2024.

## **Notes des états financiers (non audité)**

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le gestionnaire le 13 août 2025.

### **2. Informations significatives sur les méthodes comptables**

Les présents états financiers ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (l'*IAS 34*), publiée par l'International Accounting Standards Board (l'*IASB*).

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, chaque Fonds est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les Normes internationales d'information financière (les *IFRS*). Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par les Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Pour l'application des *IFRS*, les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière. Toutefois, les circonstances existantes et les hypothèses peuvent changer en raison de changements sur les marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté des Fonds. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des Fonds (à moins d'indication contraire).

#### **a) Instruments financiers**

##### **Classement et comptabilisation des instruments financiers**

Selon l'*IFRS 9, Instruments financiers*, les Fonds classent les actifs financiers dans l'une de trois catégories en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Ces catégories sont les suivantes :

- *Coût amorti* – Actifs détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie et où les flux de trésorerie contractuels des actifs correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts (le *critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels*). L'amortissement de l'actif est calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- *Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global* (la *JVAERG*) – Actifs financiers comme des instruments de créance qui respectent le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et sont détenus dans le cadre d'un modèle économique ayant pour objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers. Les profits et les pertes sont reclassés au résultat net lors de la décomptabilisation dans le cas d'instruments de créance, mais demeurent dans les autres éléments du résultat global dans le cas de titres de participation.
- *Juste valeur par le biais du résultat net* (la *JVRN*) – Un actif financier est évalué à la *JVRN*, sauf s'il est évalué au coût amorti ou à la *JVAERG*. Les contrats sur instruments dérivés sont évalués à la *JVRN*. Les profits et pertes de tous les instruments classés à la *JVRN* sont comptabilisés au résultat net.

Les passifs financiers sont classés à la *JVRN* lorsqu'ils satisfont à la définition de titres détenus à des fins de transaction ou lorsqu'ils sont désignés à la *JVRN* lors de la comptabilisation initiale en utilisant l'option de la juste valeur.

Le gestionnaire a évalué les modèles économiques des Fonds et a déterminé que le portefeuille d'actifs et de passifs financiers des Fonds est géré et que sa performance est évaluée à la juste valeur, conformément aux stratégies de gestion du risque et de placement des Fonds; par conséquent, le classement et l'évaluation des actifs financiers se font à la *JVRN*.

Tous les Fonds ont l'obligation contractuelle de procéder à des distributions en espèces aux porteurs de parts. Par conséquent, l'obligation de chaque Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables constitue un passif financier et est présentée au montant des rachats.

#### **b) Gestion des risques**

L'approche globale des Fonds en ce qui concerne la gestion des risques repose sur des lignes directrices officielles qui régissent l'ampleur de l'exposition à divers types de risques, y compris la diversification au sein des catégories d'actifs et les limites quant à l'exposition aux placements et aux contreparties. En outre, des instruments financiers dérivés peuvent servir à gérer l'exposition à certains risques. Le gestionnaire dispose également de divers contrôles internes pour surveiller les activités de placement des Fonds, notamment la surveillance de la conformité aux objectifs et aux stratégies de placement, aux directives internes et à la réglementation sur les valeurs mobilières. Se reporter à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* de chaque Fonds pour connaître les informations précises sur les risques.

##### **Juste valeur des instruments financiers à l'aide de techniques d'évaluation**

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur, laquelle est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Se reporter aux notes 3a à 3f pour l'évaluation de chaque type d'instrument financier détenu par les Fonds. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours négocié pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le prix qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation.

Les Fonds classent les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (le *niveau 1*), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (le *niveau 3*). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 : Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance pour l'évaluation de la juste valeur. Le classement dans la hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs de chaque Fonds se trouve à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*.

La valeur comptable de tous les actifs et passifs non liés aux placements s'approche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Le gestionnaire est responsable de l'exécution des évaluations de la juste valeur qui se trouvent dans les états financiers d'un Fonds, y compris les évaluations classées au niveau 3. Le gestionnaire obtient les cours de fournisseurs tiers de services d'évaluation des cours et ces cours sont mis à jour quotidiennement. Chaque date de clôture, le gestionnaire examine et approuve toutes les évaluations de la juste valeur classées au niveau 3. En outre, un comité d'évaluation se réunit tous les trimestres afin d'examiner en détail les évaluations des placements détenus par les Fonds, dont les évaluations classées au niveau 3.

##### **Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier, comme un titre à revenu fixe ou un contrat dérivé, ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec les Fonds. La valeur des titres à revenu fixe et des dérivés présentés à l'inventaire du portefeuille tient compte de la solvabilité de l'émetteur et correspond donc au risque maximal de crédit auquel les Fonds sont exposés. Certains Fonds peuvent investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou par un gouvernement provincial ou municipal canadien, des obligations de banques à charte ou de sociétés de fiducie canadiennes et du papier commercial assortis de notations de crédit reconnues. Le risque de défaut sur ces titres à revenu fixe à court terme est réputé faible, leur note de crédit s'établissant principalement à A-1 (faible) ou à une note plus élevée (selon S&P Global Ratings, division de S&P Global, ou à une note équivalente accordée par un autre service de notation).

Les notes des obligations apparaissant dans la sous-section *Risque de crédit* de la section *Risques liés aux instruments financiers* des Fonds représentent des notes recueillies et publiées par des fournisseurs tiers reconnus. Ces notes utilisées par le gestionnaire, bien qu'obtenues de fournisseurs compétents et reconnus pour leurs services de notation d'obligations, peuvent différer de celles utilisées directement par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers. Les notes utilisées par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers pourraient être plus ou moins élevées que celles utilisées pour les informations à fournir concernant les risques dans les états financiers, conformément aux lignes directrices en matière de politique de placement du conseiller en valeurs ou des sous-conseillers.

Les Fonds peuvent participer à des opérations de prêt de titres. Le risque de crédit lié aux opérations de prêt de titres est limité, car la valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie par les Fonds relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie et les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché chaque jour ouvrable. De plus amples renseignements sur les garanties et les titres prêtés se trouvent aux notes des états de la situation financière et à la note 2k.

**Risque de change**

Le risque de change est le risque que la valeur d'un placement fluctue en raison des variations des taux de change. Les fonds communs de placement peuvent investir dans des titres libellés ou négociés dans des monnaies autres que la monnaie de présentation des Fonds.

**Risque de taux d'intérêt**

Le prix d'un titre à revenu fixe augmente généralement lorsque les taux d'intérêt diminuent et baisse lorsque les taux d'intérêt augmentent. C'est ce qu'on appelle le risque de taux d'intérêt. Les prix des titres à revenu fixe à long terme fluctuent généralement davantage en réaction à des variations des taux d'intérêt que les prix des titres à revenu fixe à court terme. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme assortis d'une durée jusqu'à l'échéance de moins de un an, ces placements ne sont habituellement pas exposés à un risque important que leur valeur fluctue en réponse aux changements des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

**Risque d'illiquidité**

Les Fonds sont exposés aux rachats au comptant quotidiens de parts rachetables. De façon générale, les Fonds conservent suffisamment de positions en trésorerie et en équivalents de trésorerie pour maintenir une liquidité appropriée. Toutefois, le risque d'illiquidité comprend également la capacité de vendre un actif au comptant facilement et à un prix équitable. Certains titres ne sont pas liquides en raison de restrictions juridiques sur leur revente, de la nature du placement ou simplement d'un manque d'acheteurs intéressés pour un titre ou un type de titre donné. Certains titres peuvent devenir moins liquides en raison de fluctuations de la conjoncture des marchés, comme des variations des taux d'intérêt ou la volatilité des marchés, qui pourraient empêcher un Fonds de vendre ces titres rapidement ou à un prix équitable. La difficulté à vendre des titres pourrait entraîner une perte ou une diminution du rendement pour le Fonds.

**Autres risques de prix/de marché**

Les autres risques de prix/de marché sont les risques que la valeur des placements fluctue en raison des variations de la conjoncture de marché. Plusieurs facteurs peuvent influer sur les tendances du marché, comme l'évolution de la conjoncture économique, les variations de taux d'intérêt, les changements politiques et les catastrophes, comme les pandémies ou les désastres qui surviennent naturellement ou qui sont aggravés par les changements climatiques. Les pandémies comme la maladie à coronavirus 2019 (la COVID-19) peuvent avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement des Fonds. Tous les placements sont exposés à d'autres risques de prix/de marché.

**Conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine**

L'intensification du conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine a entraîné une volatilité et une incertitude importantes dans les marchés des capitaux. Les pays membres de l'OTAN, de l'Union européenne et du G7, dont le Canada, ont imposé des sanctions sévères et coordonnées contre la Russie. Des mesures restrictives ont également été imposées par la Russie. Ces mesures ont donné lieu à des perturbations importantes des activités de placement et des entreprises exerçant des activités en Russie, et certains titres sont devenus non liquides ou ont vu leur valeur diminuer considérablement. L'incidence à long terme sur les normes géopolitiques, les chaînes d'approvisionnement et les évaluations des placements est incertaine.

Au 30 juin 2025, les Fonds n'étaient pas exposés aux titres russes ou leur exposition correspondait à moins de 1 % de leur actif net. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Comme la situation demeure instable, le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

**c) Opérations de placement, comptabilisation des produits et comptabilisation des profits (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s**

- i) Les intérêts aux fins de distribution présentés aux états du résultat global représentent le versement d'intérêts reçu par les Fonds et comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les Fonds n'amortissent pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations coupon zéro qui sont amorties selon la méthode linéaire.
- ii) Le revenu de dividende est constaté à la date ex-dividende.
- iii) Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les titres négociés en Bourse sont comptabilisés à la juste valeur établie selon le dernier cours, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Les titres de créance sont comptabilisés à la juste valeur, établie selon le dernier cours négocié sur le marché de gré à gré lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le prix qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les titres non cotés sont comptabilisés à la juste valeur au moyen de méthodes d'évaluation de la juste valeur déterminées par le gestionnaire dans l'établissement de la juste valeur.
- iv) Les profits et pertes réalisés sur les placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements correspondants, moins les coûts de transaction.
- v) Le revenu de placement est la somme des revenus versés au Fonds qui proviennent des titres de fonds de placement détenus par le Fonds.
- vi) Les autres produits représentent la somme de tous les produits autres que ceux qui sont classés séparément dans les états du résultat global, moins les coûts de transaction.

**d) Compensation**

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a une intention, soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Le cas échéant, des renseignements additionnels se trouvent au tableau Conventions de compensation à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille. Cette annexe présente les dérivés de gré à gré qui peuvent faire l'objet d'une compensation.

**e) Titres en portefeuille**

Le coût des titres d'un Fonds est établi de la façon suivante : les titres sont acquis et vendus à un cours négocié pour établir la valeur de la position négociée. La valeur totale acquise représente le coût total du titre pour le Fonds. Lorsque des unités additionnelles d'un titre sont acquises, le coût de ces unités additionnelles est ajouté au coût total du titre. Lorsque des unités d'un titre sont vendues, le coût proportionnel des unités vendues est déduit du coût total du titre. Si le titre fait l'objet d'un remboursement de capital, ce dernier est déduit du coût total du titre. Cette méthode de suivi du coût du titre est connue sous l'appellation « méthode du coût moyen » et le coût total actuel d'un titre est désigné par l'expression « prix de base rajusté » ou « PBR » du titre. Les coûts de transaction engagés au moment des opérations sur portefeuille sont exclus du coût moyen des placements et sont constatés immédiatement au poste Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et présentés à titre d'élément distinct des charges dans les états financiers.

L'écart entre la juste valeur des titres et leur coût moyen, moins les coûts de transaction, représente la plus-value (moins-value) latente de la valeur des placements du portefeuille. La variation de la plus-value (moins-value) latente des placements pour la période visée est incluse dans les états du résultat global.

Les placements à court terme sont présentés à leur coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur, dans l'inventaire du portefeuille. Les intérêts courus sur les obligations sont présentés distinctement dans les états de la situation financière.

## **Notes des états financiers (non audité)**

### **f) Opérations de change**

La valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds (sauf pour le Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC, le Portefeuille revenu sous gestion en dollars américains CIBC, le Portefeuille équilibré sous gestion en dollars américains CIBC et le Portefeuille croissance sous gestion en dollars américains CIBC, qui sont en dollars américains), aux taux courants en vigueur à chaque date d'évaluation.

Les achats et les ventes de placements, ainsi que les produits et les charges, sont convertis en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds (sauf pour les Fonds susmentionnés, qui sont en dollars américains), aux taux de change en vigueur à la date des opérations en question. Les profits ou les pertes de change sur les placements et les opérations donnant lieu à un revenu sont inscrits dans les états du résultat global, respectivement à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change et à titre de revenu.

### **g) Contrats de change à terme**

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

La variation de la juste valeur des contrats de change à terme est comprise dans les actifs dérivés et les passifs dérivés dans les états de la situation financière et constatée au poste Augmentation (diminution) de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés au cours de la période considérée dans les états du résultat global.

Le profit ou la perte découlant de l'écart entre la valeur du contrat de change à terme initial et la valeur de ce contrat à la clôture ou à la livraison est réalisé et comptabilisé à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change pour les Fonds qui utilisent les contrats de change à terme à des fins de couverture, ou à titre de profit (perte) sur dérivés pour les Fonds qui n'utilisent pas ces contrats à des fins de couverture.

### **h) Contrats à terme standardisés**

Les Fonds peuvent conclure des contrats à terme standardisés à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les dépôts de garantie auprès des courtiers relativement aux contrats à terme standardisés sont inclus dans le montant de la marge dans les états de la situation financière. Toute variation du montant de la marge est réglée quotidiennement et incluse dans les montants à recevoir pour les titres en portefeuille vendus ou dans les montants à payer pour les titres en portefeuille achetés dans les états de la situation financière.

L'écart entre la valeur de règlement à la fermeture des bureaux chaque date d'évaluation et la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation précédente est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés attribuable aux contrats à terme standardisés dans les états du résultat global.

### **i) Options**

Les Fonds peuvent conclure des contrats d'option à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les primes versées sur les options d'achat et les options de vente position acheteur sont constatées dans les actifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière. Lorsqu'une option d'achat position acheteur arrive à échéance, le Fonds subit une perte correspondant au coût de l'option. Pour une opération de liquidation, le Fonds réalise un profit ou une perte selon que le produit est supérieur ou inférieur au montant de la prime payée lors de l'achat. À l'exercice d'une option d'achat position acheteur, le coût du titre acheté est majoré du montant de la prime payée au moment de l'achat.

Les primes touchées sur les options position vendeur sont constatées dans les passifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière à titre de diminution initiale de la valeur des placements. Les primes reçues sur les options position vendeur qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont constatées à titre de profits réalisés et présentées au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés dans les états du résultat global. Pour une opération de liquidation, si le coût pour dénouer l'opération est supérieur à la prime reçue, le Fonds comptabilise une perte réalisée. Par contre, si la prime reçue lorsque l'option a été vendue est supérieure au montant payé, le Fonds comptabilise un profit réalisé qui est présenté au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés. Si une option de vente position vendeur est exercée, le coût du titre livré est réduit du montant des primes reçues au moment où l'option a été vendue.

### **j) Swaps**

Les Fonds peuvent conclure des swaps à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Les Fonds peuvent conclure des swaps, soit au moyen d'échanges permettant la compensation et le règlement, soit avec des institutions financières désignées comme contreparties. Les swaps conclus avec des contreparties exposent les Fonds à un risque de crédit à l'égard des contreparties ou des garants. Les Fonds ne concluront des swaps qu'avec des contreparties ayant une notation désignée.

Le montant à recevoir (ou à payer) sur les swaps est constaté comme un actif dérivé ou un passif dérivé dans les états de la situation financière sur la durée de vie des contrats. Les profits latents sont présentés comme un actif et les pertes latentes, comme un passif dans les états de la situation financière. Un profit ou une perte réalisé est comptabilisé à la résiliation anticipée ou partielle et à l'échéance du swap, et est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés. Toute variation du montant à recevoir (ou à payer) sur un swap est constatée comme une variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés dans les états du résultat global. Des informations additionnelles sur les swaps en cours à la fin de la période se trouvent à la section Actifs et passifs dérivés – swaps de l'inventaire du portefeuille des Fonds applicables.

### **k) Prêt de titres**

Un Fonds peut prêter des titres en portefeuille afin de dégager des revenus supplémentaires qui sont présentés dans les états du résultat global. Les actifs prêtés d'un Fonds ne peuvent dépasser 50 % de la juste valeur de l'actif de ce Fonds (compte non tenu du bien affecté en garantie des titres prêtés). Selon les exigences du Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement, la garantie minimale permise est de 102 % de la juste valeur des titres prêtés. Une garantie peut se composer de ce qui suit :

- i) Trésorerie.
- ii) Titres admissibles.
- iii) Des lettres de crédit irrévocables émises par une institution financière canadienne, qui n'est pas la contrepartie, ou un membre du groupe de la contrepartie, du fonds dans le cadre de la transaction, pour autant que les titres de créance de l'institution financière canadienne notés comme dette à court terme par une agence de notation agréée aient une note de crédit approuvée.
- iv) Les titres qui sont immédiatement convertibles en titres du même émetteur, de la même catégorie ou du même type et dont l'échéance est identique à celle des titres prêtés.

La juste valeur des titres prêtés est établie à la clôture d'une date d'évaluation, et toute garantie additionnelle exigée est livrée au Fonds le jour ouvrable suivant. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans l'inventaire du portefeuille et figurent aux états de la situation financière, dans la valeur totale des placements (actifs financiers non dérivés), à la juste valeur. Le cas échéant, les opérations de prêt de titres d'un Fonds sont présentées dans la note intitulée *Prêt de titres* des états de la situation financière.

Selon le Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement, il est nécessaire de présenter un rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêt de titres des Fonds et du revenu tiré des opérations de prêt de titres présenté dans les états du résultat global des Fonds. Le montant brut découlant des opérations de prêt de titres comprend les intérêts versés sur la garantie, les retenues d'impôt déduites, les honoraires payés à l'agent chargé des prêts des Fonds et le revenu tiré du prêt de titres reçu par les Fonds. S'il y a lieu, le rapprochement se trouve dans les notes des états du résultat global des Fonds.

**I) Fonds à catégories ou à séries multiples**

Les gains ou les pertes en capital réalisés ou latents, les produits et les charges communes (autres que les charges d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie ou à une série) du Fonds sont attribués aux porteurs de parts chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective du jour précédent, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts ce jour-là, pour chaque catégorie ou série de parts à la date de l'attribution. Toutes les charges d'exploitation et tous les frais de gestion propres à une catégorie ou à une série n'ont pas besoin d'être attribués. Toutes les charges d'exploitation propres à une catégorie ou à une série sont prises en charge par le gestionnaire et recouvrées auprès des Fonds.

**m) Prêts et créances, autres actifs et passifs**

Les prêts et créances et autres actifs et passifs sont comptabilisés au coût, qui s'approche de leur juste valeur, à l'exception de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui est présenté à la valeur de rachat.

**n) Légende des abréviations**

Voici les abréviations (conversion de devises et autres) qui peuvent être utilisées dans l'inventaire du portefeuille :

Abréviations des devises	Nom de la devise	Abréviations des devises	Nom de la devise
AED	Dirham des Émirats arabes unis	KRW	Won sud-coréen
ARS	Peso argentin	MAD	Dirham marocain
AUD	Dollar australien	MXN	Peso mexicain
BRl	Real brésilien	MYR	Ringgit malais
CAD	Dollar canadien	NOK	Couronne norvégienne
CHF	Franc suisse	NZD	Dollar néo-zélandais
CLP	Peso chilien	PEN	Nouveau sol péruvien
CNY	Renminbi chinois	PHP	Peso philippin
COP	Peso colombien	PKR	Roupie pakistanaise
CZK	Couronne tchèque	PLN	Zloty polonais
DKK	Couronne danoise	QAR	Riyal qatarien
EGP	Livre égyptienne	RUB	Rouble russe
EUR	Euro	SAR	Riyal saoudien
GBP	Livre sterling	SEK	Couronne suédoise
HKD	Dollar de Hong Kong	SGD	Dollar de Singapour
HUF	Forint hongrois	THB	Baht thaïlandais
IDR	Rupiah indonésienne	TRY	Nouvelle livre turque
ILS	Shekel israélien	TWD	Dollar de Taïwan
INR	Roupie indienne	USD	Dollar américain
JOD	Dinar jordanien	ZAR	Rand sud-africain
JPY	Yen japonais		

**Autres  
abréviations**

Autres abréviations	Description
CAAÉ	Certificat américain d'actions étrangères
OVC	Obligation à valeur conditionnelle internationale
ELN	Billet lié à des titres de participation
FNB	Fonds négocié en Bourse
CIAÉ	Certificat international d'actions étrangères
CAÉ sans droit de vote	Certificat représentatif d'actions étrangères sans droit de vote

**o) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part**

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part de chaque catégorie ou série, est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions), présentée dans les états du résultat global, par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

**p) Normes publiées mais non encore entrées en vigueur**

Un certain nombre de nouvelles normes, de modifications apportées à des normes et de nouvelles interprétations n'étaient pas encore en vigueur au 31 décembre 2024 et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers.

i) *Classement et évaluation des instruments financiers* (modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7)

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 9 et à l'IFRS 7. Entre autres modifications, l'IASB a précisé qu'un passif financier est décomptabilisé à la date de règlement et a introduit un choix de méthode comptable qui permet à l'entité de décomptabiliser, avant la date du règlement, un passif financier qui sera réglé au moyen d'un système de paiement électronique. Les modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, et leur application anticipée est permise.

ii) *IFRS 18, États financiers : Présentation et informations à fournir*

En avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, qui remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme comprend plusieurs exigences qui pourraient avoir une incidence sur la présentation et les informations à fournir dans les états financiers. Celles-ci comprennent :

- l'obligation de classer les produits et les charges dans des catégories distinctes et de fournir des totaux et sous-totaux distincts dans l'état du résultat net;
- de meilleures indications à l'égard du regroupement, de l'emplacement et du libellé des éléments dans les états financiers et les notes annexes;
- des obligations d'information relatives aux mesures de la performance définies par la direction.

L'IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, et l'application anticipée est permise.

Les Fonds évaluent actuellement l'incidence de cette nouvelle norme et de ces modifications. Aucune autre nouvelle norme, modification ou interprétation ne devrait avoir une incidence importante sur les états financiers des Fonds.

## **Notes des états financiers (non audité)**

### **3. Évaluation des placements**

La date d'évaluation (*la date d'évaluation*) d'un Fonds correspond à un jour ouvrable au siège social du gestionnaire. Le gestionnaire peut, à son gré, fixer d'autres dates d'évaluation. La valeur des placements ou des actifs d'un Fonds est calculée comme suit :

#### **a) Trésorerie et autres actifs**

La trésorerie, les débiteurs, les dividendes à recevoir, les distributions à recevoir et les intérêts à recevoir sont évalués à la juste valeur ou à leur coût comptabilisé, plus ou moins les variations de change survenues entre le moment où l'actif a été comptabilisé par le Fonds et la date d'évaluation actuelle, qui se rapproche de la juste valeur.

#### **b) Obligations, débentures et autres titres de créance**

Les obligations, débentures et autres titres de créance sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours fourni par un fournisseur reconnu à la clôture des opérations à une date d'évaluation donnée, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour, le gestionnaire déterminera alors le prix qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

#### **c) Titres cotés en Bourse, titres non cotés en Bourse et juste valeur des titres étrangers**

Les titres cotés ou négociés en Bourse sont évalués à la juste valeur selon le dernier cours, lorsque le dernier cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour, ou, s'il n'y a pas de cours négocié en Bourse ou lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour et dans le cas de titres négociés sur un marché de gré à gré, à la juste valeur telle qu'elle est déterminée par le gestionnaire comme base d'évaluation appropriée. Dans un tel cas, une juste valeur est établie par le gestionnaire pour déterminer la valeur actuelle. Si des titres sont intercotés ou négociés sur plus d'une Bourse ou d'un marché, le gestionnaire a recours au marché principal ou à la Bourse principale pour déterminer la juste valeur de ces titres.

La juste valeur des parts de chaque fonds commun de placement dans lequel un Fonds investit est établie au moyen de la valeur liquidative la plus récente déterminée par le fiduciaire ou le gestionnaire du fonds commun de placement à la date d'évaluation.

Les titres non cotés en Bourse sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours tel qu'il est fixé par un courtier reconnu, ou le gestionnaire peut décider d'un prix qui reflète plus précisément la juste valeur de ces titres, s'il estime que le dernier cours ne reflète pas la juste valeur.

L'évaluation à la juste valeur est conçue pour éviter les cours périmés et pour fournir une valeur liquidative plus exacte, et elle peut servir de dissuasion contre les opérations nuisibles à court terme ou excessives effectuées dans le Fonds. Lorsque des titres cotés ou négociés en Bourse ou sur un marché qui ferme avant les marchés ou les Bourses d'Amérique du Nord ou d'Amérique du Sud sont évalués par le gestionnaire à leur juste valeur marchande, plutôt qu'à leurs cours cotés ou publiés, les cours des titres utilisés pour calculer l'actif net ou la valeur liquidative du Fonds peuvent différer des cours cotés ou publiés de ces titres.

#### **d) Dérivés**

Les positions longues sur options, les titres assimilables à des titres de créance et les bons de souscription cotés sont évalués à la juste valeur au moyen du dernier cours inscrit à leur Bourse principale ou fourni par un courtier reconnu pour ces titres, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour et que la note de crédit de chaque contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

Lorsqu'une option est vendue par un Fonds, la prime qu'il reçoit est comptabilisée en tant que passif évalué à un montant égal à la juste valeur actuelle de l'option qui aurait pour effet de liquider la position. La différence résultant d'une réévaluation est considérée comme un profit ou une perte latent(e) sur placement; le passif est déduit lors du calcul de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Les titres visés par une option de vente, le cas échéant, sont évalués de la façon décrite ci-dessus pour les titres cotés.

Les contrats à terme standardisés, les contrats à terme et les swaps sont évalués à la juste valeur selon le profit ou la perte, le cas échéant, qui serait réalisé(e) à la date d'évaluation, si la position dans les contrats à terme standardisés, les contrats à terme ou les swaps était liquidée.

La marge payée ou déposée à l'égard de contrats à terme standardisés et de contrats à terme est inscrite comme un débiteur, et une marge constituée d'actifs autres que la trésorerie est désignée comme détenue à titre de garantie. Les autres instruments dérivés et les marges sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

#### **e) Titres à négociation restreinte**

Les titres à négociation restreinte acquis par un Fonds sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

#### **f) Autres placements**

Tous les autres placements des Fonds sont évalués à la juste valeur conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières, le cas échéant.

Le gestionnaire évalue à la juste valeur tout titre ou autre bien d'un Fonds pour lequel aucun cours n'est disponible ou dont le cours, de l'avis du gestionnaire, ne reflète pas adéquatement la valeur réelle. Dans de tels cas, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la juste valeur établie par le gestionnaire.

### **4. Participations dans les fonds sous-jacents**

Les Fonds peuvent investir dans d'autres fonds de placement (les *fonds sous-jacents*). Chaque fonds sous-jacent investit dans un portefeuille d'actifs dans le but de réaliser des rendements sous forme de revenu de placement et une plus-value du capital pour le compte de ses porteurs de parts. Chaque fonds sous-jacent finance ses activités surtout par l'émission de parts rachetables, lesquelles sont remboursables au gré du porteur de parts et donnent droit à la quote-part de l'actif net du fonds sous-jacent. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents détenues sous forme de parts rachetables sont présentées à l'inventaire du portefeuille à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale des Fonds à ces placements. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents à la fin de l'exercice précédent sont présentées à la sous-section *Risque de concentration* de la section *Risques liés aux instruments financiers* dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Les distributions tirées des fonds sous-jacents sont inscrites aux états du résultat global à titre de revenu de placement. Les profits (pertes) réalisés(e)s et la variation des profits (pertes) provenant des fonds sous-jacents sont également présentés aux états du résultat global. Les Fonds ne fournissent pas d'autre soutien important aux fonds sous-jacents que ce soit d'ordre financier ou autre.

Le cas échéant, le tableau Participations dans des fonds sous-jacents est présenté dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* et fournit des renseignements supplémentaires sur les placements des Fonds dans les fonds sous-jacents lorsque les participations représentent plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

### **5. Parts rachetables émises et en circulation**

Chaque Fonds est autorisé à détenir un nombre illimité de catégories ou de séries de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie ou série. Les parts en circulation représentent l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Chaque part est sans valeur nominale, et la valeur de chaque part correspond à la valeur liquidative qui est déterminée à chaque date d'évaluation. Le règlement du coût des parts émises est effectué en vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières applicable au moment de l'émission. Les distributions effectuées par un Fonds et réinvesties par les porteurs de parts en parts additionnelles sont également considérées comme des parts rachetables émises par un Fonds.

Les parts sont rachetées à la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part d'un Fonds. Le droit de faire racheter des parts d'un Fonds peut être suspendu sur approbation des autorités canadiennes en valeurs mobilières ou lorsque la négociation normale est suspendue à une Bourse de valeurs, d'options ou de contrats à terme standardisés au Canada ou à l'étranger où sont négociés les titres ou les instruments dérivés qui constituent plus de 50 % de la valeur ou de l'exposition sous-jacente du total de l'actif d'un Fonds, à l'exclusion du passif d'un Fonds, et lorsque ces titres ou ces instruments dérivés ne sont pas négociés à une autre Bourse qui représente une option raisonnablement pratique pour un Fonds. Le Fonds n'est pas assujetti, en vertu de règles externes, à des exigences concernant son capital.

Le capital reçu par un Fonds est utilisé dans le cadre du mandat de placement de ce Fonds, ce qui peut inclure la capacité d'avoir les liquidités nécessaires pour répondre aux besoins de rachat de parts à la demande d'un porteur de parts.

La variation des parts émises et en circulation pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 est présentée dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

**6. Frais de gestion, frais d'administration fixes et charges d'exploitation**

Les frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative des Fonds et calculés quotidiennement. Les frais de gestion sont payés au gestionnaire en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de gestion annuels maximums exprimés en pourcentage de la valeur liquidative moyenne pour chaque catégorie ou série de parts du Fonds sont présentés dans la note intitulée *Taux maximums annuels des frais de gestion facturables* des états du résultat global. Pour les parts de catégorie O et de série O, les frais de gestion sont négociés et payés par les porteurs de parts, ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers ou les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions.

Le gestionnaire peut également imputer à un Fonds un montant inférieur aux frais de gestion maximums, présentés à la note *Taux maximums annuels des frais de gestion facturables* des états du résultat global, et ainsi renoncer aux frais de gestion.

Le gestionnaire peut, en tout temps et à sa seule discréction, cesser de renoncer aux frais de gestion. Les frais de gestion auxquels il a renoncé sont présentés dans les états du résultat global.

Dans certains cas, le gestionnaire peut imputer des frais de gestion à un Fonds qui sont inférieurs aux frais de gestion qu'il a le droit d'exiger de certains investisseurs dans un Fonds. L'écart dans le montant des frais de gestion est payé par le Fonds aux investisseurs concernés à titre de distribution de parts additionnelles (les *distributions des frais de gestion*) du Fonds. Les distributions des frais de gestion sont négociées entre le gestionnaire et l'investisseur et dépendent principalement de l'importance du placement de l'investisseur dans le Fonds. Les distributions des frais de gestion payées aux investisseurs admissibles n'ont pas d'incidence négative sur le Fonds ou sur tout autre investisseur du Fonds. Le gestionnaire peut augmenter ou diminuer le montant des distributions des frais de gestion pour certains investisseurs de temps à autre.

Le gestionnaire paie les charges d'exploitation des Fonds, qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire; les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports, en contrepartie du paiement, par les Fonds, de frais d'administration fixes au gestionnaire (les *frais d'administration fixes*). Les frais d'administration fixes correspondent à un pourcentage précis de la valeur liquidative des catégories ou séries de parts des Fonds, calculés et accumulés chaque jour et payés chaque mois. Les frais d'administration fixes imputés à chaque catégorie ou série de parts des Fonds sont présentés à la note intitulée *Frais d'administration fixes* des états du résultat global. Aucuns frais d'administration fixes ne sont exigibles à l'égard des parts de catégorie O et de série O. Les frais d'administration fixes payables par les Fonds pourraient, au cours d'une période donnée, être supérieurs ou inférieurs aux dépenses que nous engageons dans le cadre de la prestation des services aux Fonds.

Lorsqu'un Fonds investit dans des parts d'un fonds sous-jacent, le Fonds ne verse pas en double des frais de gestion sur la partie de ses actifs qu'il investit dans des parts du fonds sous-jacent. En outre, le Fonds ne verse pas en double des frais d'acquisition ou des frais de rachat à l'égard de l'achat ou du rachat par ce dernier de parts du fonds sous-jacent. Certains fonds sous-jacents dont les Fonds détiennent des parts peuvent offrir des distributions des frais de gestion. Ces distributions des frais de gestion d'un fonds sous-jacent seront versées comme il est exigé pour les versements de distributions imposables par un Fonds. Le gestionnaire d'un fonds sous-jacent peut, dans certains cas, renoncer à une partie des frais de gestion d'un fonds sous-jacent ou prendre en charge une partie des charges d'exploitation de ce dernier.

**7. Impôt sur le résultat et retenues d'impôt**

Les Fonds sont admissibles à titre de fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), à l'exception du Fonds durable d'obligations canadiennes de base Plus CIBC, qui est une fiducie d'investissement à participation unitaire. La tranche de leur revenu net et/ou des gains en capital nets réalisés distribuée aux porteurs de parts n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat. De plus, l'impôt sur le résultat payable sur les gains en capital nets réalisés non distribués est remboursable en fonction d'une formule lorsque les parts des Fonds sont rachetées. Une partie suffisante du revenu net et des gains en capital nets réalisés des Fonds a été ou sera distribuée aux porteurs de parts de sorte qu'aucun impôt n'est payable par les Fonds et, par conséquent, aucune provision pour impôt sur le résultat n'a été constituée dans les états financiers. À l'occasion, un Fonds peut verser des distributions qui dépassent le revenu net et les gains en capital nets qu'il a réalisés. Cette distribution excédentaire est désignée à titre de remboursement de capital et n'est pas imposable entre les mains des porteurs de parts. Cependant, un remboursement de capital réduit le coût moyen des parts du porteur de parts aux fins fiscales, ce qui peut donner lieu à un gain en capital pour le porteur de parts, dans la mesure où le coût moyen devient inférieur à zéro.

Le Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC, le Portefeuille revenu sous gestion en dollars américains CIBC, le Portefeuille équilibré sous gestion en dollars américains CIBC et le Portefeuille croissance sous gestion en dollars américains CIBC peuvent réaliser des profits et des pertes de change nets à la conversion en dollars canadiens, à des fins fiscales, du montant net de leurs gains en capital réalisés. Ces gains sont distribués aux investisseurs annuellement, à moins que ces Fonds choisissent de les conserver, ce qui ferait en sorte que l'impôt serait payable par les Fonds.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pendant 20 ans.

Aux fins de l'impôt sur le résultat, les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment et déduites des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs. Le cas échéant, les pertes en capital nettes et les pertes autres qu'en capital d'un Fonds sont présentées en dollars canadiens dans la note *Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital* des états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

L'année d'imposition des Fonds se termine le 15 décembre, sauf pour le Fonds de bons du Trésor canadiens CIBC, le Fonds marché monétaire CIBC, le Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC et le Fonds durable d'obligations canadiennes de base Plus CIBC, pour lesquels l'année d'imposition se termine le 31 décembre.

Les Fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

*Provision pour impôts en lien avec des titres indiens*

Les Fonds peuvent investir dans des titres cotés à une Bourse reconnue en Inde et, à titre d'investisseur de portefeuille étranger en Inde, ces Fonds seraient assujettis aux impôts locaux sur les gains en capital réalisés à la vente de ces titres indiens. Par conséquent, les Fonds comptabilisent une provision pour de tels impôts locaux établie à partir des profits latents nets résultant de ces titres indiens, et présentent ce montant au poste Provision pour retenues d'impôt dans les états de la situation financière et au poste Retenues d'impôt dans les états du résultat global.

**8. Commissions de courtage et honoraires**

Le total des commissions versées par les Fonds aux courtiers relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds, le cas échéant. Lors de l'attribution des activités de courtage à un courtier, le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs des Fonds peuvent se tourner vers la prestation de biens et de services par le courtier ou un tiers, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour les Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Fonds. Le total des rabais de courtage versés par les Fonds aux courtiers est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds. En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds concerné.

Les opérations relatives aux titres à revenu fixe et à certains autres titres sont effectuées sur le marché de gré à gré, où les participants agissent à titre de mandants. Ces titres sont généralement négociés en fonction du solde net et ne comportent habituellement pas de commissions de courtage, mais comprennent, en règle générale, une marge (soit la différence entre le cours acheteur et le cours vendeur du titre du marché applicable).

Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe et de certains autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans les montants. En outre, les rabais de courtage ne comprennent que la valeur des services de recherche et d'autres services fournis par un tiers à Gestion d'actifs CIBC inc. (GACI ou le *conseiller en valeurs*) et à tout sous-conseiller en valeurs, la valeur des services fournis au conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller en valeurs par le courtier ne pouvant être déterminée. Quand ces services sont offerts à plus d'un Fonds, les coûts sont répartis entre ces Fonds en fonction du nombre d'opérations ou d'autres facteurs justes, tels qu'ils sont déterminés par le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller en valeurs.

## **Notes des états financiers (non audité)**

### **9. Opérations entre parties liées**

Les rôles et responsabilités de la Banque CIBC et des membres de son groupe, en ce qui a trait aux Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, les *frais*) décrits ci-après. Les Fonds peuvent détenir des titres de la Banque CIBC. La Banque CIBC et les membres de son groupe peuvent également prendre part à des placements de titres ou accorder des prêts à des émetteurs dont les titres figurent dans le portefeuille des Fonds, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Fonds en agissant à titre de mandant, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Fonds au nom d'un autre fonds d'investissement géré par la Banque CIBC ou un membre de son groupe ou qui ont agi à titre de contrepartie dans des opérations sur dérivés. Les frais de gestion à payer et les autres charges à payer inscrits aux états de la situation financière sont généralement payables à une partie liée du Fonds.

#### *Gestionnaire, fiduciaire, conseiller en valeurs et certains sous-conseillers en valeurs des Fonds*

La Banque CIBC est le gestionnaire, Compagnie Trust CIBC, le fiduciaire, et GACI, le conseiller en valeurs de chacun des Fonds.

En outre, le gestionnaire prend les dispositions nécessaires relativement aux services administratifs des Fonds (autres que les services de publicité et services promotionnels qui relèvent du gestionnaire), aux services juridiques, aux services aux investisseurs et aux coûts liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus et aux autres rapports. Le gestionnaire est l'agent chargé de la tenue des registres et l'agent des transferts des Fonds et fournit tous les autres services administratifs requis par les Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2024, le gestionnaire paie tous les frais d'administration des Fonds en contrepartie du paiement par les Fonds de frais d'administration fixes.

#### *Ententes et rabais de courtage*

Le conseiller en valeurs délègue généralement les pouvoirs en matière de négociation et d'exécution aux sous-conseillers en valeurs.

Le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. Le total des commissions versées aux courtiers liés relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds.

Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés aux Fonds. Les courtiers, y compris Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs et aux sous-conseillers en valeurs qui traitent les opérations de courtage par leur entremise. Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Comme le prévoient les conventions du conseiller en valeurs et des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables. Les frais de garde directement liés aux opérations sur portefeuille engagés par un Fonds, autrement payables par le Fonds, sont payés par GACI ou encore par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds, ou une partie du Fonds, au cours du mois en question. Le total des rabais de courtage versés par le Fonds aux courtiers liés est présenté dans la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds. En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard des Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds concerné.

#### *Courtier désigné et courtier*

GACI a conclu une entente avec Marchés mondiaux CIBC inc., un membre de son groupe, afin d'agir à titre de courtier désigné et courtier pour la distribution des parts de série FNB des Fonds, selon les conditions normales de concurrence en vigueur dans le secteur des fonds négociés en Bourse.

#### *Dépositaire*

Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres pour les Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services aux Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire des Fonds (le *dépositaire*). Le dépositaire peut retenir les services de sous-dépositaires pour les Fonds. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par un Fonds, ou une partie d'un Fonds, sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom des Fonds au cours du mois en question. Tous les autres frais découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire en contrepartie du paiement par les Fonds de frais d'administration fixes. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

#### *Fournisseur de services*

Le dépositaire fournit également certains services aux Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Le gestionnaire reçoit des frais d'administration fixes des Fonds et, en contrepartie, paye certaines charges d'exploitation, dont les frais de garde (incluant toutes les taxes applicables) et les frais de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille (incluant toutes les taxes applicables) sont payés à Compagnie Trust CIBC Mellon. Le cas échéant, des honoraires liés aux prêts de titres sont déduits des produits reçus par les Fonds.

Les montants en dollars versés par les Fonds (incluant toutes les taxes applicables) au dépositaire au titre des services de prêt de titres pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 sont présentés dans la note *Fournisseur de services* des états du résultat global.

### **10. Opérations de couverture**

Certains titres libellés en devises ont fait l'objet d'une couverture totale ou partielle à l'aide de contrats de change à terme dans le cadre des stratégies de placement de certains Fonds. Ces couvertures sont indiquées par un numéro de référence dans l'inventaire du portefeuille et un numéro de référence correspondant dans le tableau Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme pour ces Fonds.

### **11. Garantie sur certains dérivés visés**

Des placements à court terme peuvent être utilisés comme garantie pour des contrats à terme standardisés en cours auprès de courtiers.



**Fonds mutuels CIBC**  
**Famille de Portefeuilles CIBC**  
1-800-465-3863  
[www.cibc.com/fondsmutuels](http://www.cibc.com/fondsmutuels)  
[info@gestiondactifscibc.com](mailto:info@gestiondactifscibc.com)

Adresse de retour :  
C. P. 4644, Station A  
Toronto (Ontario)  
M5W 5E4

Placements CIBC inc. est une filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC et est le placeur principal des Fonds mutuels CIBC et de la Famille de Portefeuilles CIBC. La Famille de Portefeuilles CIBC est constituée de fonds communs de placement qui investissent principalement dans des Fonds mutuels CIBC. Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié, communiquez avec Placements CIBC inc. en composant le 1-800-465-3863 ou parlez-en à votre conseiller.

Le logo CIBC est une marque déposée de la Banque CIBC, utilisée sous licence.